37e ANNÉE — T. LII

N° 1198 — 1er mai 1955

LA DOCUMENTATION catholique

ABONNEMENTS : France et Union française : 1 an : 975 frs - 6 mois : 550 frs - Étranger : 1 an : 1.050 frs

PRIX DU NUMÉRO : 45 frs pour l'année en cours. 60 frs pour les numéros de l'année précédente. 80 frs pour les numéros des années antérieures

PARAIT TOUS LES QUINZE JOURS

MAISON DE LA BONNE PRESSE, 5, RUE BAYARD, PARIS-8e - C.C.P. PARIS 1668

ACTES DU SAINT-SIÈGE

Le Message pascal et la Bénédiction du Saint-Père gage de nouvelles espérances pour les fidèles de Rome et du monde

(10 avril 1955)

Sous ce titre, l'Osservatore Romano *des 11-12 avril* 1955 *a publié le texte italien du Message pascal de S. S. Pie XII, dont l'*Ufficio Stampa *du Vatican a donné la traduction suivante* (1) *:*

Surrexit, il est ressuscité (*Matth.*, XXVIII, 6) : telle fut la joyeuse nouvelle que l'ange annonça aux saintes femmes à l'aube de la Résurrection sur le tombeau vide du Rédempteur. C'est le même cri de victoire et la promesse faite par Jésus d'assister perpétuellement son Eglise, promesse devenue depuis des siècles une réalité tangible (cf. *Matth.*, XXVIII, 20), que Nous désirons en son nom vous répéter aujourd'hui comme salut pascal, à vous tous, chers fils et filles, venus de notre ville épiscopale de Rome, de l'Italie et de tant de régions du monde, afin que le réconfort bienfaisant et la paix céleste qui rayonnent du divin Sauveur pénètrent vos âmes et inspirent vos pensées, vos sentiments et vos volontés.

Il est ressuscité et il vit au milieu de nous ! Quelle vérité plus sûre, quelle réalité plus consolante, dans le présent exil terrestre, que ce double fait sur lequel se fondent la certitude de la foi et l'espérance de tout salut !

Le Christ est ressuscité ! Cette vérité historique brille sans que la ternisse le moindre doute, et son éclat demeure, confirmé par le témoignage vivant de l'Eglise qui n'aurait pas résisté au poids des siècles si le Christ n'était ressuscité.

Le Christ est au milieu de nous ! La réalité de la présence active de Jésus dans l'Eglise resplendit d'une lumière irrésistible. Vous-mêmes en êtes témoins. Cette Eglise, qui ne peut résulter de plans humains — qui renie au contraire les instincts non ordonnés et se voit pour cela haïe du monde (cf. *Jean*, XV, 18-19), — demeure ferme parce que quelqu'un habite en elle pour renouveler la fraîcheur de la vie et de la jeunesse. Le Dieu fait homme et ressuscité s'y cache pour rénover sans cesse et de l'intérieur la vie de l'humanité et communiquer à quiconque croit en lui sa vérité, sa grâce et sa paix.

Pour le chrétien qu'illumine la vérité de la Résurrection, la foi est vie, vie pleine et essentielle, en communion avec le Christ dans l'Eglise.

Un croyant ne peut séparer en lui la religion de la vie.

Comment alors un croyant pourrait-il séparer en lui la religion de la vie sans créer en son être même une division mortelle et sans bouleverser comme un insensé l'œuvre de Dieu ?

Qu'en vous donc la foi soit vivante ; qu'elle soit une foi ardente et vécue, de manière que la religion dirige la vie et que la vie devienne un acte ininterrompu de religion. En vérité, plus le chrétien est enraciné profondément dans la foi, plus il remplit allégrement les

(1) Les sous-titres et les notes sont de *la D. C.*

devoirs que la vie lui impose, et plus il agit efficacement lorsque, s'y trouvant habilité et appelé, il doit affronter les grandes charges et les grandes obligations qui ont pour fin le bien social, l'ordre public et les relations pacifiques entre les peuples.

Que se fortifie donc en tous, chers fils et filles, avec la joie de Pâques, la ferme conviction que la religion est une condition indispensable à la vie authentique, et que seule la synthèse active de l'une et de l'autre fournit la solution des problèmes petits et grands qui angoissent l'humanité actuelle.

Pour que ce vœu s'accomplisse et que la joie de la Résurrection ne disparaisse pas avec la fin de ce jour, mais se transforme en ferme espérance, Nous implorons du Rédempteur, vainqueur de la mort, l'abondance de ses grâces.

Que Notre Bénédiction parvienne donc à tous les hommes de bonne volonté, afin que, toujours plus nombreux, ils deviennent le nouveau levain (cf. *I Cor.*, v, 7) de la vérité et du bien.

Qu'elle parvienne à ceux qui vivent dans la vraie foi, afin qu'ils y persévèrent et que, nourris par elle, ils s'élèvent à une perfection toujours plus haute ; mais spécialement à tous ceux qui souffrent persécution pour leur fidélité au Christ et à l'Eglise et sont condamnés à une misère injuste, arrachés à leurs familles, exilés, privés de la liberté et emprisonnés. Nous les bénissons avec une affection particulière, pour que, le regard tourné vers le Sauveur, ils supportent avec constance et sérénité des maux si nombreux et ne soient pas brisés spirituellement ; qu'ils offrent donc leurs souffrances pour leurs persécuteurs eux-mêmes et les gagnent ainsi à Dieu ; qu'ils fassent de leur sacrifice la semence d'une moisson surabondante de véritable bonheur chrétien.

Le cœur serré d'angoisse pour le sort de tant de peuples sur lesquels pèse encore le nuage d'un avenir obscur, Nous bénissons également tous ceux dont l'action a une influence prépondérante pour le bien de l'humanité et le salut des âmes, et qui détiennent le redoutable pouvoir de contribuer à l'un et à l'autre ou, au contraire, de leur faire subir des torts graves. Nous les bénissons afin qu'au lieu de les fermer, ils ouvrent largement les portes à l'œuvre de Dieu ; afin que dans les deux hémisphères de la terre, sincèrement désireux de chercher une entente durable, ils contractent des engagements qui assurent la paix, amorcent un désarmement progressif, de manière à épargner à l'humanité la ruine d'une nouvelle guerre ; pour qu'à l'intérieur des nations ils établissent des lois et prennent des mesures qui visent toujours l'utilité générale, qui respectent la dignité humaine et la liberté de faire le bien, qui favorisent la justice sociale et la charité fraternelle, de manière que dans leurs territoires les vertus chrétiennes, fondement de toute prospérité, puissent fleurir en abondance.

Que la recherche scientifique serve l'homme au lieu de le détruire.

Nous savons quel empire toujours plus vaste et plus important acquiert la recherche scientifique dans la vie des peuples et dans la politique elle-même, et Nous bénissons le Seigneur qui a incliné les esprits des hommes à des desseins de modération et de paix. Nous avons observé sans anxiété ni tremblement les récents progrès qui, après quelques installations fixes, ont permis de mener à bon terme la tentative de propulser un navire avec l'énergie tirée de transmutations nucléaires, employant finalement ces forces non à détruire, mais à servir l'homme. Nous ne pouvons pas ne pas souhaiter et implorer du ciel que l'homme les ait toujours plus à sa disposition et puisse toujours mieux les dominer. Nous savons combien de telles recherches sont longues, difficiles et périlleuses. Cependant Nous exhortons les hommes de science et de bonne volonté à persévérer avec audace et confiance dans l'étude théorique et expérimentale des préparations et des matériaux productifs, de manière à atteindre une production notable d'énergie facilement accessible qui serve là où il faut et contribue à diminuer la pression du besoin et de la misère. Nous prions le Dieu tout-puissant qu'il éclaire et dirige un travail qui peut rendre un très grand service humain et moral, sans parler de son utilité scientifique ; Nous le supplions d'empêcher qu'un effort si grand et si profond se transforme en une violence démoniaque qui entraînerait tout à la ruine (1).

Avec une même confiance et une même attente, Nous suivons les multiples recherches destinées à étudier les effets que les nombreux types de radiations actuellement utilisables ont sur les végétaux, leur développement, leurs fruits et leur possibilité de conservation ; elles peuvent en effet contribuer à résoudre les problèmes de l'alimentation si importants dans la vie de l'humanité. Pour elles aussi Nous implorons de Dieu l'assistance providentielle sans laquelle les efforts humains demeurent stériles. Toutefois, en ce qui concerne le travail de la recherche dans le domaine délicat de la vie, Nous devons encore une fois rappeler les dangers que la génétique prévoit comme possibles quand le mystère enfermé en tout être vivant est violé par des interventions imprudentes ou par un changement violent de l'habitat, par exemple l'influence d'une radio-activité qui dépasserait un seuil de sécurité biologique encore inconnu. Les horreurs de générations tératomorphiques et, pire encore, les traumatismes cachés subis par le patrimoine génétique donneraient alors le signal d'une révolte de la nature contre de telles violences.

Et finalement Notre Bénédiction attendrie

---

(1) Nous renvoyons nos lecteurs aux déclarations faites à ce sujet par S. S. Pie XII aux membres de la VIII[e] assemblée de l'Association médicale mondiale et aux notes qui les accompagnent : *D. C.*, n° 1184 (17. 10. 1954), col. 1283-1284.

va aux foules désolées des pauvres répandus à travers le monde, mais si proches de Notre cœur, aux familles à qui tout manque, aux malades qui languissent dans les hôpitaux, dans les sanatoriums, dans les cliniques, aux malheureux détenus dans les prisons, et à tous ceux qui sont écrasés par la douleur, afin que la miséricorde de Dieu et l'amour des gens de bien leur procurent généreusement aide et réconfort.

Le Dieu de toute grâce, qui vous a appelés à la gloire éternelle en Jésus-Christ, vous conduira à la perfection, vous soutiendra et vous donnera des forces. A lui gloire et puissance dans les siècles. Ainsi soit-il ! (Cf. *I Pierre*, v, 10-11.)

DISCOURS DU SOUVERAIN PONTIFE

aux membres du IVe Congrès international de l'Union médicale latine

Au cours d'une audience accordée le jeudi 7 avril aux membres du Congrès international de l'Union médicale latine, le Saint-Père leur a adressé cette importante allocution (1) :

Les statuts de l'Union médicale latine, qui vous rassemble et vient de terminer à Rome son IVe Congrès international, Nous ont donné, Messieurs, un aperçu de son but, des moyens qu'elle met en œuvre pour le réaliser et de l'extension qu'elle a prise avec le temps. Ne groupe-t-elle pas, en effet, les médecins d'une trentaine de nations de langues et de cultures latines, entre lesquelles elle entend faciliter les échanges et les relations d'étude concernant les problèmes de pathologie ?

Nous voudrions vous dire tout l'intérêt que Nous portons à ces efforts et exprimer le souhait que les travaux de votre assemblée et les contacts permanents prévus par vos statuts vous permettent d'obtenir pleinement le résultat auquel vous aspirez. La richesse même et la variété des thèmes traités par d'insignes savants qui font partie de votre Union sont une garantie de succès pour votre action et illustrent bien l'importance et la valeur du monde médical latin.

A plusieurs reprises, au cours de ces deux dernières années, Nous avons développé, dans Nos allocutions aux Congrès médicaux, à des associations de médecins, à des groupes de spécialistes, des questions touchant la recherche et la pratique médicales, dans la mesure où des intérêts religieux et moraux y sont impliqués (2). Nous avons exposé les normes fondamentales et la signification profonde de la profession de médecin en général, les principes directeurs de toute éthique médicale, la nécessité d'un droit médical national et international, sa constitution, sa surveillance, et la seule manière possible de le rendre obligatoire par des unions internationales entre Etats souverains. Nous avons pu constater avec satisfaction tout ce que l'initiative et l'activité infatigable des groupes de médecins avaient déjà réalisé, même si le but visé demeure en plusieurs points loin d'être atteint.

En ce qui concerne les matières typiquement médicales, tout récemment encore, Nous avons résumé Nos exposés précédents dans une allocution aux participants de la VIIIe assemblée de l'Association médicale mondiale (30 septembre 1954, *A. A. S.*, vol. XLVI, p. 587-598) (1). Aussi voudrions-Nous, pour le moment, vous présenter plutôt quelques considérations, auxquelles Nous invite le caractère propre de votre groupement dans l'Union médicale latine.

Les avantages d'une culture commune

Ce qui vous incite à vous associer, ce n'est pas une spécialité médicale commune ou un problème professionnel spécialement digne de votre intérêt, mais le terrain d'une culture commune, celle qui s'étend au domaine des langues latines. Vous êtes convaincus, et l'expérience confirme cette idée, que vous trouverez ainsi des avantages particuliers, des biens qui ne vous sont pas offerts ailleurs, du moins pas de la même façon.

Cette base culturelle qui vous unit, Nous voudrions montrer qu'elle est capable non seulement de vous procurer un enrichissement personnel, mais encore d'être une source d'avantages pour vos patients, ainsi que pour la science et la technique médicales elles-mêmes dans les pays latins.

On a coutume de distinguer chez les peuples civilisés divers domaines culturels, où se retrouve une manière typique de penser, de juger, de sentir, d'agir. Nous pouvons ainsi définir une aire culturelle latine, anglo-américaine, allemande, slave, sans parler des civilisations des grands peuples de l'Asie. Ces domaines culturels, il ne faut pas croire qu'ils naissent d'abord d'une volonté de s'opposer à d'autres cultures, en se condamnant par là à un isolement dangereux ou, du moins, à un appauvrissement regrettable. Ils expriment bien plutôt les caractères propres d'un peuple ou d'un ensemble de peuples, la manière dont ils développent leur patrimoine commun et assimilent, au contact d'autres cultures, ce qui leur vient du dehors. Chaque culture

(1) *L'Osservatore Romano* du 8. 4. 1955. — Les sous-titres et notes sont de *la D. C.*

(2) Cf. *D. C.*, n° 1084 (17. 12. 1950), col. 1655 et s. ; n° 1109 (2. 12. 1951), col. 1473-1494 ; n° 1131 (5. 10. 1952), col. 1225-1234 ; n° 1146 (3. 5. 1953), col. 513-520 ; n° 1152 (26. 7. 1953), col. 947-950 ; n° 1157 (4. 10. 1953), col. 1217-1228 ; n° 1159 (1. 11. 1953), col. 1365 ; n° 1160 (15. 11. 1953), col. 1409-1422 ; n° 1171 (18. 4. 1954), col. 449 ; n° 1183 (3. 10. 1954), col. 1221, 1223, 1227 ; n° 1184 (17. 10. 1954), col. 1281-1290.

(1) Cf. *D. C.*, n° 1184 (17. 10. 1954), col. 128.

reconnaît volontiers, sans rivalités mesquines, la préséance des autres là où elles lui sont supérieures et n'hésite pas à les imiter et à recevoir d'elles ce qu'elles ont de valable, mais chacune aime et cultive les traits qui lui sont particuliers, précisément parce qu'ils lui appartiennent en propre, et qu'elle y reconnaît sa marque distinctive.

Qu'on trouve en abondance et même à profusion, dans le domaine des langues et de la culture latines, ces dons de l'esprit et du cœur, aucun homme avisé ne le niera. Mais, plutôt que de développer cet aspect, Nous voudrions examiner comment cette culture peut vous procurer un enrichissement en tant que médecins et, par là, à vos patients et à la médecine, considérée comme une science, un art, une technique.

D'aucuns pourraient avoir l'impression que vos efforts poursuivent un but irréel. Quel rapport y a-t-il en effet entre la culture et l'objet spécifique de la profession médicale ? Les maladies qu'il faut guérir ne sont-elles pas les mêmes partout ? Une pneumonie est une pneumonie dans les pays latins comme dans ceux de la culture anglo-américaine. Les médicaments principaux et la façon de les employer sont identiques pour l'essentiel dans tous les pays civilisés : la pénicilline est partout de la pénicilline, les injections antituberculeuses paraissent agir partout de la même manière. Enfin, les interventions chirurgicales principales, les cas où elles sont indiquées, leur technique dans ses éléments fondamentaux sont le bien commun des peuples cultivés. Cette uniformité repose sur un motif facilement perceptible. L'homme est le même en tous lieux et pour toutes les cultures dans la structure essentielle de son organisme, dans sa disposition à subir l'influence des agents morbides, dans ses réactions aux médicaments et aux interventions chirurgicales. Cependant, cette uniformité n'est pas absolue. Dans le document que vous Nous avez remis, vous relevez que l'Association des médecins des nations latines s'intéresse aux problèmes de la pathologie de ces pays, en favorisant l'initiative de voyages d'études et en stimulant les échanges de connaissances scientifiques dans le cadre de la culture latine. Vous supposez donc qu'il existe en cette matière des différences de fait et des particularités qu'il est normal de rencontrer, car, malgré leur communauté de culture, les trente nations qui font partie de votre Union possèdent des traits biologiques distinctifs, qu'on peut expliquer par les conditions particulières et l'histoire de chaque région. Une idée analogue se fait jour à l'article premier des statuts, parmi les buts de votre Union : elle vise à aider les médecins qui se rendent dans tel ou tel pays associé pour s'y instruire ou s'y perfectionner ; son bureau permanent a pour tâche de « centraliser tous les concours et toutes les ressources possibles d'enseignement et d'instruction, dans tous les pays de l'Union médicale latine ». Loin donc de se proposer un objectif irréel, votre Union entend plutôt compter avec la réalité, parce que le médecin y trouvera un enrichissement de science et de technique provenant des divers caractères spécifiques des nations appartenant au vaste domaine de la culture latine.

Valeur de la morale professionnelle

Mais le terrain culturel commun n'apporte pas seulement au médecin une possibilité de perfectionnement scientifique et technique. Le médecin, en effet, n'est pas uniquement quelqu'un qui « sait » et qui « peut » ; il met en œuvre, dans l'exercice de sa profession comme dans sa vie privée, une personnalité douée de ressources profondes qui imprime à son action la marque de son esprit et de son cœur, qui peut, sans s'appauvrir, communiquer à d'autres sa propre richesse intime.

Reconnaître les grandes normes de la morale médicale admises tout naturellement dans votre profession, rejeter sans compromission tout ce qui en est indigne, tenir en haute estime l'honneur médical véritable, ne pas supporter la présence, au sein des associations professionnelles, de ceux qui se mettent en contradiction avec ces normes, voilà quelques éléments, parmi beaucoup d'autres, qui constituent la richesse personnelle intime du médecin, bien au-delà du savoir et de la technique pure. La culture latine apporte ici au médecin, dans sa vivante tradition, les biens spirituels les plus précieux ; elle éduque en lui la noblesse de cœur, la magnanimité des décisions, la compréhension et l'ouverture aux sentiments et à la souffrance d'autrui. Il est impossible d'entrer en relation avec des hommes pénétrés de ces valeurs profondes, de les approcher spirituellement, sans en retirer quelque profit, sans voir s'effacer les aspects négatifs que chacun porte en soi et se renforcer les tendances positives, transformées en caractères volontairement acquis. Voilà qui importe vraiment et qui fait apprécier ces échanges, même s'il ne doit s'ensuivre aucune acquisition nouvelle de science ou de technique.

Il y a plusieurs années, Nous avons lu dans les publications médicales l'énoncé des principes qui vous guident : « Soigner et guérir au mieux de ses connaissances et de ses capacités ; ne pas faire tort ni tuer ; voir toujours et estimer l'homme dans le malade ; connaître et respecter les limites des possibilités médicales ; être toujours prêt à porter secours là où son intervention est requise (et y être d'autant plus prêt que la nécessité est plus urgente) ; ne pas rester prisonnier de ses sympathies ou antipathies pour la condition ou la race, le rang social ou la nationalité ; ne pas demander s'il s'agit d'un ami ou d'un ennemi ; en cas de besoin, être capable d'intervenir personnellement jusqu'au sacrifice de soi. »

N'est-il pas vrai que la réalisation d'un tel idéal comporte pour le médecin un enrichissement notable de sa personnalité ? Pour comprendre plus à fond cet idéal, y adhérer avec une conviction plus pénétrante, y tendre avec un empressement plus spontané, vous trouverez une aide appréciable dans le commerce toujours plus fréquent et plus intime avec les ressources de la culture latine et, en particu-

lier, dans les rencontres entre collègues qui vivent de ces principes avec l'assurance tranquille et paisible de l'homme et du médecin sérieux et conscient de ses devoirs.

S'il en est réellement ainsi, le monde de la culture latine, au sein duquel vous êtes groupés, vous aura enrichis dans le cadre même de votre profession.

Le couple médecin-patient

Médecin et patient sont en quelque sorte des termes corrélatifs. On devine aisément que les enrichissements intellectuels, techniques, moraux, que le médecin puise dans son groupe culturel, tournent d'eux-mêmes à l'avantage et au profit du patient. S'il existe en effet dans les nations de culture latine des maladies d'un type particulier ; si l'on y rencontre avec une certaine régularité des complications plus rares ailleurs ; si les réactions à certains médicaments d'usage assez généralement répandu s'écartent plus ou moins constamment des réactions typiques, il est évident que les connaissances acquises par le contact avec des médecins et des patients d'une nation appartenant au même territoire culturel et les variations de processus qu'on y a constatées peuvent être d'une importance décisive pour une série de patients, et qu'ainsi l'expérience acquise par le médecin profite au malade.

L'influence personnelle que le médecin est capable d'exercer sur le malade n'a pas une importance ou une utilité moindres. Le malade veut être compris par son médecin ; il a besoin d'avoir grande confiance en lui pour retirer de ses soins un profit réel, physique et psychique. Quand le médecin appartenant au même milieu culturel réalise l'idéal que Nous esquissions tantôt, en puisant aux mêmes richesses spirituelles, et grâce au contact avec des médecins éminents qui partagent ses aspirations, le malade trouvera chez lui tout ce qu'il cherche spontanément ou consciemment : compréhension, soutien, impression de sécurité, et lui accordera volontiers sa confiance.

Votre rencontre sur le terrain de la culture latine comporte enfin des avantages pour la médecine elle-même et, sans doute, les avez-vous recherchés.

Comment progresse l'art médical

Le progrès s'accomplit ici de la même manière que dans toutes les autres sciences expérimentales. D'abord, s'impose l'observation attentive et toujours contrôlée des faits. Sans la symptomatologie, la médecine, en effet, resterait impuissante. On y rattache l'étiologie, avec tous les problèmes qu'elle pose, mais aussi les nombreux résultats pleinement vérifiés que l'on a pu enregistrer jusqu'ici. Le profane reste étonné à la vue des progrès énormes (fussent-ils aperçus dans une vue d'ensemble) que la médecine a accomplis et continue à accomplir. Nommons surtout l'étude toujours plus précise de l'organisme humain lui-même, de ses organes dits annexes, d'une structure si délicate, et dont on n'aperçut que peu à peu l'influence décisive sur les fonctions vitales ; l'extension de l'endocrinologie qui cherche à compenser les déficiences des glandes à sécrétion interne et à rétablir l'équilibre nécessaire dans leur fonctionnement ; la possibilité et l'importance de la greffe et de la thérapie cellulaires ; l'invention, la fabrication, le dosage des remèdes, obtenus par imitation de la nature ou par des synthèses artificielles réalisées en laboratoire ; le développement considérable des interventions chirurgicales et de l'équipement hospitalier. La chirurgie ose entreprendre aujourd'hui et mène à bonne fin ce qui paraissait impossible il y a un siècle ou deux. Son audace ne suscite qu'une inquiétude : celle de la voir dépasser les limites de la licéité morale.

Le travail d'observation, de recherche, de contrôles expérimentaux s'effectue surtout dans les cliniques et laboratoires. Ses résultats deviennent le bien de tous, grâce aux publications, livres et périodiques, aux relations lues dans les Congrès, aux cours spéciaux ou de complément dans les Universités et cliniques. C'est ainsi que, peu à peu, la médecine progresse en chacun des groupes culturels mentionnés au début, et donc aussi dans les pays de langue et de culture latine, en s'adaptant aux conditions spéciales de ces territoires.

Chacun en cela ne se contente pas de recevoir des autres les résultats de leurs travaux, mais s'empresse aussi de donner, d'enrichir la communauté et la science elle-même des fruits de son labeur. Pour deviner le montant de cet apport mutuel, il suffit de lire attentivement la liste des membres inscrits dans votre Union, ou même de nommer Paris qui en est le siège. On sait assez quelle envergure y atteint le développement de la recherche médicale, ce qu'on y trouve en fait d'Instituts, de cliniques, de laboratoires, toutes les publications qui y voient le jour au profit de la communauté. Et l'on pourrait dire presque la même chose de toutes les grandes cités du monde latin.

Bienfaits de la foi catholique dans la profession

En terminant cette allocution, Nous ne voudrions pas négliger de relever que les nations groupées dans l'Union médicale latine sont au nombre de celles dont l'âme fut longuement imprégnée et façonnée par la foi catholique. Celle-ci continue la plupart du temps à inspirer leurs attitudes devant les problèmes de la vie, celui de la souffrance en particulier. Or, le médecin doit prendre position en ces questions, tant pour le patient que pour lui-même. Suivant la tradition chrétienne, le malade mérite les plus grands égards, parce qu'il reflète l'image de Dieu, d'un Dieu incarné et souffrant. Le moindre des services qu'on lui rend s'adresse, en réalité, non seulement à l'homme faible et impuissant, mais au Seigneur de toutes choses qui rétribuera d'une récompense éternelle le bien que l'on fait en son nom au plus petit des siens.

C'est pourquoi les normes morales auxquelles le médecin obéit dépassent de bien loin les prescriptions d'un code d'honneur de la pro-

fession ; elles s'élèvent au rang d'une attitude personnelle à l'égard d'un Dieu vivant. De là dérivent la dignité et la noblesse les plus hautes de l'action du médecin ; de là aussi le caractère pour ainsi dire sacré qui enveloppe sa personne et ses interventions.

Cette tradition, aujourd'hui menacée par un matérialisme envahissant, il vous appartient de la sauvegarder. Contre les déviations d'une médecine qui se résoudrait en pure technique, contre un « art de guérir » qui négligerait le facteur humain et transcendant, vous réagirez en défendant la primauté du spirituel, si constamment affirmée par la culture latine et portée à son expression la plus parfaite dans la conception chrétienne de la vie humaine.

Puisse votre volonté de progrès ne jamais se lasser devant les difficultés, ni se décourager à cause des insuccès partiels ! Puissent les résultats temporels de votre activité se prolonger sur le plan de la foi et y trouver une fécondité durable !

En gage de la protection divine que Nous implorons sur vous, sur vos collaborateurs, vos familles et tous ceux qui vous sont chers, Nous vous accordons de tout cœur Notre Bénédiction apostolique.

VŒUX ET CONSIGNES DU SOUVERAIN PONTIFE au premier Congrès national de l'enseignement religieux

Le mercredi 13 *avril s'ouvrait à Paris, à la Maison de la Chimie, le premier Congrès national de l'enseignement religieux. A l'ouverture du Congrès, S. Exc. Mgr de Provenchères, archevêque d'Aix-en-Provence, président de la Commission épiscopale de l'enseignement religieux et de la Commission nationale du catéchisme, donna lecture de la lettre que lui avait adressée S. Exc. Mgr Dell' Acqua au nom du Souverain Pontife* (1) *:*

Du Vatican, 9 avril 1955.

MONSEIGNEUR,

Le premier Congrès national de l'enseignement religieux qui doit se tenir prochainement à Paris représente, dans la vie catholique française, une initiative qui a retenu spécialement l'attention du Souverain Pontife. Et c'est bien volontiers que, répondant au désir exprimé par Votre Excellence, Sa Sainteté me charge d'être auprès de tous les congressistes l'interprète de ses vœux paternels et de ses vifs encouragements.

Le devoir de donner à toutes les générations un enseignement de la foi.

Les questions qui y seront abordées concernent, en effet, l'enseignement religieux à toutes les étapes de la formation de la jeunesse, et il n'est guère besoin d'insister pour souligner qu'elles se réfèrent directement à la mission confiée par Jésus aux apôtres d'enseigner les nations.

Cette mission, l'Eglise à bon droit la considère comme primordiale et sacrée, et c'est pour y satisfaire qu'elle n'a jamais cessé, depuis ses origines, d'être missionnaire dans toutes les contrées et dans tous les milieux qui ignorent le message de salut. Mais cette même mission lui fait aussi un devoir de donner à toutes les générations chrétiennes un enseignement de la foi pleinement adapté à leurs besoins et capable d'assurer l'épanouissement d'une vie religieuse éclairée et rayonnante.

De nos jours, cet enseignement doit être d'autant plus solide et réfléchi, coordonné et persévérant que les fils de l'Eglise sont souvent appelés, hélas, à grandir et à vivre dans une atmosphère qui n'est pas chrétienne, à peine humaine parfois, et que, par ailleurs, le monde moderne offre à un plus grand nombre de larges possibilités d'études profanes.

Pour une double prise de conscience.

Aussi l'épiscopat français a-t-il tenu, au cours des dernières décades, à instituer, selon les directives mêmes du Saint-Siège, de nombreux organismes qui, au plan du diocèse et de la nation, doivent favoriser l'essor de l'enseignement religieux.

Le Saint-Père, à qui cette cause tient tant à cœur, est heureux de reconnaître le travail accompli en ce domaine et il souhaite que le présent Congrès soit, pour l'opinion catholique de votre pays, l'occasion de prendre une plus vive conscience de l'importance capitale de ce problème et de la nécessité d'un effort unanime du clergé et des fidèles.

Or, si l'on considère les conditions générales de l'enseignement catéchistique et de la formation religieuse, force est bien de reconnaître que nombreux sont encore, en France, les enfants qui ne reçoivent pas dans les conditions satisfaisantes de temps, de lieu ou de méthode les richesses de la vérité révélée auxquelles ils ont droit.

Si Sa Sainteté ne craignait pas naguère de dénoncer l'ignorance religieuse comme « une plaie ouverte au flanc de l'Eglise », il faut aujourd'hui tout mettre en œuvre pour remédier efficacement à ce mal.

---

(1) De nombreux prélats étaient présents dans la salle où se pressaient les 2 300 congressistes : S. Em. le cardinal Gerlier, S. Exc. Mgr Marella, nonce apostolique ; LL. EExc. NN. SS. Lamy, de Bazelaire, Guerry, Louis, Couderc, Cesbron, Cazaux, Leclerc, Pirolley, Dupont, Villot. — Lors de la clôture du Congrès, le 15 avril, S. Exc. Mgr de Provenchères commenta la Lettre pontificale ci-dessus. Le texte officiel de son allocution paraîtra dans *la Documentation catéchistique*.

A tous les baptisés.

L'action sera poursuivie au niveau de l'école chrétienne, tant pour obtenir une constante amélioration de l'instruction et de l'éducation religieuses que pour offrir aux familles catholiques la possibilité effective de mettre leurs enfants dans une école conforme aux exigences de leur foi.

Mais c'est à tous les baptisés que l'Eglise entend donner le substantiel aliment de la vérité et, puisque le plus grand nombre fréquentent de fait des établissements non confessionnels, le problème de leur enseignement religieux se pose aux pasteurs d'âmes avec d'autant plus d'acuité et d'urgence. A leur égard, l'Eglise, fidèle à sa mission, ne saurait renoncer à son droit et à son devoir de tout faire pour épanouir la grâce baptismale de ces jeunes par une formation de l'esprit et du cœur donnée dans de justes conditions de liberté et d'efficacité.

Responsabilité des parents.

Mais le problème n'est pas restreint au cadre scolaire. Les premiers catéchistes des enfants ne sont-ils pas les parents eux-mêmes, à qui le Seigneur a confié la haute et belle responsabilité de l'éveil de ces jeunes âmes et de leur éducation chrétienne ?

Combien de pères et mères de familles ont aujourd'hui conscience de cette mission ? Combien se soucient de posséder le savoir et l'art qu'exige une tâche aussi délicate ? Les pasteurs doivent considérer comme un de leurs devoirs importants la préparation des parents chrétiens à leur rôle d'éducateurs et de catéchistes.

Le témoignage de la paroisse et de l'Action catholique.

Et si la famille constitue pour l'enfant la première communauté chrétienne dans laquelle va s'épanouir sa foi, il importe aussi que toutes les forces vives de la paroisse collaborent, sous la direction du pasteur, à cette tâche primordiale de l'instruction catéchistique, qui doit bénéficier de tout l'acquis des méthodes pédagogiques nouvelles.

Le témoignage et l'exemple d'une communauté paroissiale vivante sont, pour l'adolescent qui grandit dans le monde d'aujourd'hui, le complément nécessaire de sa formation catéchistique.

Et c'est ici que les mouvements d'Action catholique ont un rôle décisif à jouer, tant sur le plan proprement paroissial que dans les divers milieux de vie où devra s'affirmer la foi de ces jeunes. Que ces mouvements ne considèrent donc pas l'œuvre du Catéchisme comme étrangère à leurs perspectives d'action !

Préparation doctrinale et pédagogique.

Enfin, pour une tâche aussi importante, l'Eglise veut des maîtres de qualité.

Prêtres, religieux ou religieuses, catéchistes laïques, chacun selon sa fonction propre, doivent avoir le plus grand souci de leur préparation doctrinale et pédagogique ; autant et plus encore que les études profanes — mais d'une manière propre à son objet qui est d'ordre surnaturel, — la religion doit être enseignée dans les conditions intellectuelles et morales les plus favorables.

Il faut à cet égard se réjouir des efforts déjà réalisés dans les Instituts catéchétiques.

Immense tâche de l'enseignement religieux, qu'il n'était pas possible d'envisager ici dans tous ses aspects : que cette brève évocation de quelques points essentiels vous soit du moins une marque de l'intérêt très particulier que le Saint-Père porte à vos travaux.

Il souhaite que votre Congrès contribue à susciter et à unifier les efforts des catholiques, dans le cadre des institutions établies par la hiérarchie et grâce en particulier à l'Office catéchistique diocésain.

C'est à ce dernier, comme chacun sait, qu'il appartient de contrôler, de promouvoir et de parfaire tout ce qui concerne l'enseignement religieux dans le diocèse ; et le vœu de Sa Sainteté est qu'il soit partout doté de prêtres de valeur et de moyens efficaces pour accomplir son œuvre.

Que le Christ ressuscité, en ces fêtes pascales, enrichisse de ses grâces les labeurs des congressistes. A chacun de ceux-ci, et en premier lieu à Votre Excellence qui préside avec tant de zèle à la Commission épiscopale du catéchisme, le Saint-Père envoie de grand cœur le réconfort d'une paternelle Bénédiction apostolique.

Veuillez agréer, Monseigneur, l'assurance de mon entier dévouement en Notre-Seigneur.

A. Dell' Acqua, *substitut.*

Les conclusions du Congrès

Voici les conclusions approuvées par les évêques membres de la Commission épiscopale de l'enseignement religieux, qui furent rédigés à l'issue du Congrès :

1. L'enseignement religieux, pour être efficace, doit être donné pendant toute la durée de la période éducative. Commencé dès la toute première enfance, il doit se poursuivre pendant l'adolescence, la jeunesse et même à l'âge adulte. Les éducateurs devront mettre tout en œuvre pour que ce but soit atteint.

2. Les parents sont les « premiers catéchistes » de leurs enfants, et d'abord par l'exemple de leur vie chrétienne. Il faut les aider à prendre conscience de leur mission et les y préparer. S'il faut les suppléer quand ils sont déficients, on ne doit pas, même alors, oublier le devoir d'assurer leur formation dans toute la mesure du possible.

3. L'enseignement religieux, à l'âge de raison, tend à l'éveil d'une vie religieuse personnelle ; il prépare aux sacrements de Pénitence, de Confirmation et d'Eucharistie.

4. L'enseignement religieux des enfants de 9 à 12 ans prend une forme didactique plus accentuée, pour procurer une solide ossature à la foi. Mais cet enseignement ne serait pas efficace s'il ne s'insérait pas dans une vie religieuse authentique.

Dans le cas très fréquent — et cependant anormal et dangereux — où l'enfant vient à 9 ans au catéchisme, sans la préparation voulue, il est indispensable qu'une année d'initiation assure d'abord le premier éveil de sa vie religieuse.

5. La *Communion solennelle* est malheureusement trop considérée comme la fin de l'enseignement religieux. Les pasteurs et les catéchistes s'appliqueront à la présenter comme une *étape* de la formation religieuse :

° En récitant son *Credo* et en participant à l'Eucharistie, *l'enfant professe* de façon plus consciente *la foi* de son Baptême.

En accueillant et en entourant l'enfant, la *communauté adulte* prend *l'engagement* de *l'aider* dans l'étape nouvelle qui s'ouvre devant lui.

6. A l'âge de la *pré-adolescence,* où la personnalité se cherche, et de *l'adolescence,* où elle se forme, l'enseignement religieux doit comporter une *catéchèse authentique,* mais qui s'insère à la fois dans la *vie réelle* de l'enfant et dans une *pastorale d'ensemble.*

7. L'opinion catholique doit prendre une conscience de plus en plus vive de l'importance capitale du problème de l'enseignement religieux. La presse et les revues catholiques doivent se faire l'écho des paroles du Pape et des évêques, pour être les instruments précieux de ce travail d'opinion.

8. L'opinion catholique doit être éveillée sur les conditions défavorables « de temps, de lieu ou de méthode » dans lesquelles, souvent, l'enseignement religieux est réduit à se donner.

En particulier, il est capital d'obtenir le temps réellement et psychologiquement utilisable pour que l'enseignement religieux soit donné de façon efficace et suffisante, eu égard à la culture profane correspondante.

Il est nécessaire de faire comprendre que la liberté de recevoir un solide enseignement religieux est partie intégrante de la liberté de conscience, tout autant que de la liberté du culte.

9. « Seul, un effort unanime du clergé et des fidèles peut assurer la solution du problème de l'enseignement religieux : toutes les *forces vives de la paroisse* doivent collaborer, sous la direction du pasteur, à cette tâche primordiale :

— Le témoignage et l'exemple d'une *communauté paroissiale vivante* sont, pour l'enfant et pour l'adolescent, le complément nécessaire de sa formation catéchistique.

— Les *mouvements d'Action catholique* ont un rôle décisif à jouer dans cette formation, tant sur le plan proprement paroissial que dans les divers milieux de vie : ils ne doivent pas considérer comme en dehors de leur perspective d'action cette collaboration nécessaire.

C'est pour mettre leur paroisse tout entière en état de mission catéchistique, que les pasteurs institueront, conformément au désir du Saint-Siège, la « Confrérie de la doctrine chrétienne » et la « Journée du catéchisme ».

10. Il appartient à *l'Office catéchistique* diocésain, base de toute l'organisation de l'enseignement religieux, doté de prêtres de valeur et de moyens d'action efficaces, de *contrôler, promouvoir et parfaire* tout ce qui concerne l'enseignement religieux dans le diocèse : lui seul a mission de *coordonner* tous les efforts faits en ce sens.

L'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE DANS L'ENSEIGNEMENT LIBRE

Communiqué de la Commission épiscopale de l'enseignement (1)

A plusieurs reprises, notamment en 1941 et 1952, l'Assemblée des cardinaux et archevêques avait attiré l'attention sur l'U. G. S. E. L. (2) qui affilie de droit tous les établissements de l'enseignement supérieur, secondaire, technique supérieur et primaire complémentaire.

Malgré ces recommandations, une certaine désaffection s'est manifestée à l'endroit de cet organisme au point d'inquiéter son Comité de direction.

Trop peu d'établissements libres font un effort suffisant pour le sport et trop nombreux sont ceux qui, même affiliés, ne payent pas les cotisations : ce qui conduit à n'avoir que des directeurs de sport insuffisamment formés.

D'autre part, quelques divergences de vues entre la F. S. F. (Fédération sportive de France) et l'U. G. S. E. L., qui en est une émanation, ont créé un malaise qu'il convient de dissiper en précisant les domaines respectifs de l'un et de l'autre de ces organismes, afin que l'éducation physique et sportive soit donnée dans les conditions les plus favorables.

Ce problème fut examiné par la Commission épiscopale dans sa réunion du 8 mars dernier, et voici les conclusions qu'elle proposa à l'agrément de l'A. C. A. qui les accepta :

1. Une Commission mixte F. S. F./U. G. S. E. L. est actuellement réunie en vue de faire disparaître le malaise sus-indiqué et de proposer un plan concerté d'activités qui sera soumis à l'A. C. A. après approbation des deux Comités directeurs respectifs.

2. La F. S. F. demeure chargée des activités sportives dans et par les patronages, même pour les enfants fréquentant les établissements d'enseignement primaire.

En ce qui concerne ces derniers, la Commission proposera des modalités pratiques.

3. L'U. G. S. E. L. conserve l'élaboration de la doctrine, l'organisation des activités sportives dans l'enseignement supérieur, secondaire, technique supérieur et primaire complémentaire.

4. La formation des cadres (professorat et monitorat) appartient à l'U. G. S. E. L.

5. A moins d'un accord à intervenir, les établissements catholiques ne s'affilieront pas à l'O. S. S. U. (Office de sport scolaire et universitaire) sans autorisation préalable d'un

(1) D'après la *Semaine religieuse de Paris*, 16. 4. 1955.
(2) Union gymnastique et sportive de l'enseignement libre. (*N. D. L. R.*)

organisme qui sera créé pour juger les demandes qui lui seraient éventuellement présentées.

Les établissements affiliés à l'U. G. S. E. L. sont tenus de payer les cotisations réglementaires.

6. Les Grands Séminaires qui, faisant partie de l'enseignement supérieur, relèvent exclusivement de l'évêque, étaient jusqu'ici, pour l'éducation physique et le sport, indépendants de l'U. G. S. E. L., comme d'ailleurs de tout autre organisme. Ils conserveront cette indépendance, à moins que l'évêque n'en juge autrement.

7. L'U. G. S. E. L. ayant été détachée de la Commission de la jeunesse et attribuée à celle de l'enseignement, il convient que celle-ci soit présente au sein du Comité directeur par un représentant qualifié. Ce représentant serait le secrétaire général du Comité national de l'enseignement ou son délégué.

N. B. — *Toutes ces dispositions n'intéressent que la branche masculine de l'U. G. S. E. L.*

Le XXe Anniversaire de la J. I. C. F. (13 mars 1955)

La Jeunesse indépendante chrétienne féminine à l'occasion de son 20e anniversaire a tenu un important Congrès. Le Saint-Père a fait adresser à S. Exc. Mgr Moussaron la lettre suivante (1) :

A S. Exc. Mgr Moussaron,
archevêque d'Albi,
président de la Commission épiscopale
des milieux indépendants.

Du Vatican, le 9 mars 1955.

Monseigneur,

Au moment où la Jeunesse indépendante chrétienne féminine s'apprête à célébrer à Paris le 20e anniversaire de la fondation de son mouvement, je suis très heureux de me faire auprès de Votre Excellence, en sa qualité de président de la Commission épiscopale des milieux indépendants, l'interprète des vœux paternels du Souverain Pontife.

Par ses 1 500 équipes, travaillant dans la plupart des diocèses de France, ce mouvement donne, en effet, aujourd'hui la preuve de sa vitalité, et il y a tout lieu d'espérer que ces fêtes anniversaires seront pour lui l'occasion d'un nouvel essor et surtout d'une prise de conscience toujours plus approfondie des responsabilités qui lui sont confiées par la hiérarchie.

Sa Sainteté sait de quel cœur les dirigeantes de la J. I. C. F. s'efforcent, avec l'assistance de leurs aumôniers, de faire régner un esprit authentiquement chrétien partout où elles vivent et où s'exerce leur apostolat. Avec une réelle exigence spirituelle, elles s'interrogent sur leur attitude en face des réalités familiales et sociales qui sont la trame de leur existence quotidienne, elles projettent sur celle-ci la pure lumière de l'Evangile et jugent à sa clarté la valeur de leur conduite et de l'exemple donné. Ce lucide examen est à la source de l'action du mouvement et de la formation de ses membres.

(1) Au cours de ce Congrès ont pris la parole : Mlle Monnet, fondatrice de la J. I. C. F. et secrétaire générale de l'A. C. F. ; M. le chanoine Dutoo, aumônier national ; S. Exc. Mgr Courbe, secrétaire général de l'A. C. ; S. Em. le cardinal Feltin et S. Exc. Mgr Guerry (cf. col. 531).

Dans la confiance que la Vierge immaculée, envers qui les « Jicistes » ont une si filiale piété, veillera sur l'avenir de leur mouvement, le Saint-Père appelle sur elles toutes une large effusion de grâces spirituelles. Qu'une vie intérieure personnelle nourrisse entre elles cette amitié franche et fraternelle, qui est une vraie forme de la charité et un témoignage de la foi ; que leur fidélité au Seigneur s'épanouisse en un esprit d'accueil simple et joyeux vis-à-vis de toutes les jeunes de leur milieu ; et, au-delà de celui-ci, qu'elle les porte à s'ouvrir largement aux autres milieux où tant de jeunes militantes travaillent aussi à instaurer le règne du Christ. En formant le vœu de tout cœur, Sa Sainteté leur accorde pour ce 20e anniversaire, ainsi qu'à leurs aumôniers et à Votre Excellence, une très paternelle Bénédiction apostolique.

Veuillez agréer, Monseigneur, l'assurance de mes sentiments entièrement dévoués en Notre-Seigneur.

A. Dell' Acqua, *substitut.*

— ***Réformateurs.*** Conditions d'une réforme dans l'Eglise, par le R. P. Alexis Dégout, S. J. — Vol. 12 × 18,5, 232 pages, couverture en deux couleurs. Prix : 480 francs. Aux Editions franciscaines, Paris.

Ce n'est pas sans raison que l'Introduction de ces pages sur les *réformateurs* nous met en présence, en des pages bien vivantes, de deux jeunes ecclésiastiques dont le nom devait rester fameux avec le jansénisme. On sait quels ravages leur rêve d'une réforme de l'Eglise a multipliés dans la vie religieuse du XVIIIe siècle... et après, car nous en souffrons encore. C'est toujours l'hérésie la plus spécieuse, car elle spécule sur l'attirance de la vertu dans les âmes droites, et elle dessèche les âmes, et parfois des âmes de qualité, dans un inconscient orgueil. Fatalement, elle aboutit à la désaffection, sinon à la rébellion, vis-à-vis de l'Eglise. Or — et c'est le drame, — l'Eglise n'est point ennemie de la réforme, elle qui transmet de siècle en siècle le message de son divin Epoux : « Soyez parfaits !... » L'auteur nous montre bien comment l'Eglise réalise à la perfection cet appel de son Fondateur et comment ceux, dont l'impatience réformatrice prétend sur ce point lui donner des leçons, font fausse route et égarent ceux qui les suivent. Cet ouvrage n'est pas hors de propos de nos jours, où un prurit de réformes se rencontre en bien des secteurs, même de la vie religieuse. Avec l'auteur, on préférera la thérapeutique qui est saine et sainte, à la rébellion qui accumule les ruines.

LA J. I. C. F.

mouvement d'Action catholique spécialisée

Exposé de S. Exc. Mgr Guerry

Nous sommes heureux de pouvoir reproduire le texte de l'exposé de S. Exc. Mgr Guerry, tel qu'il a pu être recueilli au cours de la séance, témoignage des plus autorisés, « d'ami et d'évêque », apporté à la J. I. C. F. lors de son Congrès.

EXCELLENCES (1), CHÈRES JICISTES,

Pour répondre à l'aimable invitation de S. Exc. Mgr le président de la Commission épiscopale des milieux indépendants et à l'appel de Geneviève Cartier, qui vient de me présenter à vous en des termes si délicats, je viens apporter ici mon témoignage d'évêque, d'un ami de la première heure, qui a suivi depuis vingt ans la J. I. C. F. avec beaucoup d'intérêt et de sympathie.

Mon témoignage portera sur trois points :

1. Pendant ces vingt ans, la J. I. C. F. a dominé toutes les tentations qui pouvaient à tout instant guetter le mouvement et peut-être l'empêcher de remplir pleinement sa mission.

2. En second lieu, elle a réalisé un type excellent d'Action catholique spécialisée dans un milieu indépendant.

3. Ce qui a fait sa force, c'est sa fidélité à l'Eglise.

1. - La J. I. C. F. a dominé les tentations qui se présentaient et se présentent à tout mouvement d'Action catholique spécialisée

Première tentation : d'intellectualisme.

Vous avez entendu vos camarades, dans les premiers temps où elles venaient à la J. I. C. F., dire : « Moi, ce que je viens chercher à la J. I. C. F. c'est une culture intellectuelle ; ce qui m'intéresse dans l'Evangile c'est d'approfondir les données historiques, géographiques, sociologiques du temps de Notre-Seigneur Jésus-Christ, pour pouvoir mieux me représenter par l'imagination comment il a vécu » ; ou bien dans l'enquête « ce que je viens chercher c'est de savoir quelle est l'opinion de mon milieu sur le dernier roman de Mauriac ou la dernière pièce de théâtre de Montherlant ».

Dans cette position, vous découvrez tout de suite la part de vérité et aussi l'erreur.

La part de vérité c'est que la J. I. C. F., dans ces vingt années, a formé des valeurs intellectuelles.

Par la participation au mouvement apostolique, ses membres acquièrent un élargissement d'horizon, un approfondissement de leurs connaissances, de leurs observations, de leurs réflexions ; leur esprit s'enrichit.

Mais vous voyez tout de suite aussi l'erreur : l'Action catholique est une « action » ; elle n'est pas un lieu de spéculation intellectuelle, elle part *de* l'action et elle aboutit *à* l'action ; elle doit former des apôtres.

Seconde tentation : tentation d'humanisme.

De même, vous avez entendu à maintes reprises des jeunes filles vous dire : « Moi, ce que j'attends de la J. I. C. F. c'est l'épanouissement de ma personnalité humaine. Je veux être, comme on dit aujourd'hui, une « chic fille », avec tous les dons de la nature et capable de jouer mon rôle dans la vie. » Là aussi, vous voyez bien la part de la vérité. Il est certain que la J. I. C. F., pendant ces vingt années, a formé des personnalités vigoureuses et vous me permettrez de saluer très particulièrement ici celle qui a été à l'origine même de la J. I. C. F. et qui lui a donné tout son cœur, comme elle est aujourd'hui l'ardente apôtre du mouvement frère l'A. C. I. : Mlle Monnet. Je suis heureux aussi de saluer celle qui se disait tout à l'heure ma diocésaine et qui, pendant le temps où elle a été au secrétariat, s'est donnée avec tant de cœur, d'intelligence, de zèle..., vraiment c'est un beau don que Cambrai a fait, en la personne de Geneviève Cartier, à la J. I. C. F.

D'ailleurs, ici, il nous faut répondre à une objection que vous avez entendue bien souvent : « Mon Dieu, mais à quoi est-ce qu'elle sert l'Action catholique ? On ne voit pas bien ses résultats... »

On ne voit pas ?... S'il y a à l'heure actuelle des catholiques dans tous les grands centres d'influence, si les catholiques sont maintenant partout, dans la vie publique, dans la vie sociale, dans la vie syndicale, dans l'apostolat familial, s'ils prennent leurs responsabilités, c'est parce qu'ils ont été formés par l'Action catholique. Je tiens à saluer ici, au premier rang de mon auditoire, un ami de quarante ans : celui qui est maintenant secrétaire général de l'A. C. I., avec Mlle Monnet, le père de famille admirable de 13 enfants, un grand directeur d'usine, devant qui tout le monde s'incline, admirant sa compétence professionnelle, sa haute conscience, et qui

(1) Aux réunions du Congrès avaient pris part : S. Em. le cardinal FELTIN, archevêque de Paris ; LL. EExc. NN. SS. MARELLA, nonce apostolique ; MOUSSARON, archevêque d'Albi, président de la Commission épiscopale des milieux indépendants ; GUERRY, archevêque de Cambrai, secrétaire de l'Assemblée des cardinaux et archevêques de France ; COURBE, secrétaire général de l'Action catholique ; CHAPPOULIE, évêque d'Angers ; RENARD, évêque de Versailles ; VILLOT, secrétaire de l'Episcopat.

trouve le moyen d'ajouter à des charges professionnelles, familiales, sociales, extrêmement lourdes, tout le don de lui-même au mouvement apostolique de l'A. C. I., Henri Dagallier.

Oui, les mouvements d'Action catholique ont formé des personnalités vigoureuses, mais vous percevez aussi où est l'erreur dans la réflexion qui est faite si souvent : on ne vient pas chercher directement dans un mouvement d'Action catholique l'épanouissement de sa personnalité humaine. Cela c'est un effet, c'est une conséquence d'un don de tout soi-même à un idéal supérieur. A ce sujet, il faut dénoncer la grande confusion que l'on fait fréquemment entre l'individu et la personne.

L'individu, c'est le centre du « moi » égoïste, esclave de ses instincts, de ses passions, de ses caprices, de ses nerfs ; il faut lutter de toutes ses forces contre ce qu'il y a en nous d'individualiste, et nous savons que c'est une des grandes préoccupations de la J. I. C. F. de lutter contre cet individualisme qui domine bien souvent les milieux indépendants. Mais la *personne ?* Elle se définit par une référence à Dieu et par une ouverture aux autres.

Et si la J. I. C. F., comme les mouvements d'Action catholique, forme la personnalité, c'est parce que, sortant de leurs égoïsmes, de leurs individualismes, ses membres, elle les tourne vers les autres, elle éveille en eux le souci des autres, le sens de la responsabilité des autres ; en conséquence, l'esprit s'élargit, le cœur grandit et l'on voit apparaître une véritable personnalité. Mais pour passer de l'individu à la personne, il y a quelque chose à franchir. Contrairement à ce que l'on croit très souvent aujourd'hui, comme si le développement de la personnalité humaine devait être quelque chose de tout à fait normal et qui se trouverait au bout de l'épanouissement de la nature et du moi individualiste : il y a le sacrifice, il y a la croix — que l'on oublie beaucoup trop. Pour s'arracher à son égoïsme, il faut en effet beaucoup d'esprit de sacrifice, de générosité, d'abnégation, et l'on obtiendra une vraie personnalité humaine dans la mesure où, capable de s'oublier, on sera en mesure de se donner à un idéal supérieur qui nous élève : l'idéal d'une vie apostolique, d'une vie de charité, toute remplie par la volonté de coopérer à la rédemption de l'humanité, au salut de nos frères humains.

Troisième tentation qui guette les mouvements d'Action catholique : l'institutionnalisme.

Il faut bien comprendre de quoi il s'agit. Cette tentation s'explique par certaines considérations historiques.

Nous avons connu l'épreuve terrible de la défaite, puis l'occupation ; enfin, un grand espoir a soulevé le peuple tout entier, mais on a beaucoup réfléchi pendant toutes ces années, et l'on a pensé qu'il y avait, dans les structures, dans les institutions de la France, quelque chose qui devait être très rapidement changé. On n'a peut-être pas toujours assez vu à ce moment-là, comme on le disait si justement tout à l'heure, qu'il fallait « changer les cœurs » en même temps, et, trop souvent peut-être, on a été amené à confondre l'action temporelle et l'Action catholique, ou tout au moins à incliner tout doucement l'Action catholique vers une sorte d'action temporelle, dont le but serait directement la transformation des structures et des institutions.

Remarquez bien qu'il y a aussi une grande part de vérité dans cette position ; c'est que l'Action catholique demande de changer le milieu, de transformer le milieu — nous dirons comment tout à l'heure. Or, le milieu ce n'est pas seulement l'ensemble des institutions, des structures, c'est aussi la mentalité, ce sont les mœurs, c'est la manière de penser, de juger et de vivre. L'Action catholique doit transformer la mentalité, purifier les mœurs par l'esprit de l'Evangile ; du même coup, elle aura indirectement une influence considérable sur le changement des structures et des institutions. Mais cette transformation des structures et des institutions c'est directement l'œuvre de l'action temporelle. Après les explications si claires que vous a données tout à l'heure votre compagne, par un témoignage personnel, très émouvant, qui donnait, en terminant, des enseignements précis sur les exigences de la doctrine, et notamment sur cette distinction fondamentale entre l'action temporelle et l'Action catholique, je serai très bref sur ce point.

L'action temporelle a directement en vue la construction et l'aménagement de la cité terrestre pour que les hommes y vivent une vie *plus humaine.*

L'Action catholique a directement en vue l'extension du royaume de Dieu, du Corps mystique pour que les hommes vivent *en fils de Dieu,* en membres du Corps du Christ. Certes ! l'Action catholique doit s'intéresser à tout ce qui est humain ; rien ne doit lui échapper. Elle doit examiner et étudier tous les problèmes de vie qui se posent aux jeunes filles des milieux indépendants, comme d'ailleurs dans les autres milieux, aux autres mouvements. Mais ce que, dans ces problèmes de vie, elle va considérer d'abord, ce qu'elle va poursuivre avant tout, c'est *la recherche du royaume de Dieu,* c'est ce qui, dans ce temporel humain, est *éternel,* c'est ce qui doit avoir une valeur éternelle, c'est-à-dire tout ce qui est de l'ordre de la charité, qui, elle, « ne passera pas », comme dit saint Paul : voilà ce qui est le domaine propre de l'Action catholique.

Certes ! plus que la J. I. C. F. d'autres mouvements à tout instant peuvent éprouver la nécessité d'agir très vite sur les structures ; ils peuvent être tentés de se dire : « Mais la transformation des consciences et des mentalités sera très lente : il faudra des années et des années. Or, c'est tout de suite qu'il faut changer les structures », et c'est vrai. Et c'est pourquoi cette action temporelle est absolument nécessaire, et c'est pourquoi aussi la hiérarchie ne cesse d'appeler tous les mili-

tants chrétiens à s'engager dans cette action temporelle, mais en même temps elle dit : il faut qu'à côté de cette action temporelle et d'une manière distincte, l'Action catholique se développe, car elle poursuit une mission irremplaçable en travaillant à la transformation des mentalités et des cœurs.

L'orateur cite alors l'exemple de la Russie : le communisme a, depuis 1917, transformé toutes les structures et supprimé le régime capitaliste. Or, la propagande communiste nous révèle de temps en temps, par des procès politiques sensationnels, que les grands chefs trahissaient leur patrie depuis des années. On les fusille, on les pend. Qu'est-ce à dire ? C'est que, en dépit de toutes les transformations de structures, les hommes restent des hommes, avec leurs péchés, leurs vices, leurs passions.

Oui ! Les structures et les institutions doivent être transformées, améliorées, perfectionnées. Et c'est pourquoi l'action temporelle est si nécessaire. Mais n'oublions jamais l'urgence d'une action qui doit changer les cœurs, les mentalités, le milieu lui-même. Cela, la J. I. C. F. l'a fort bien compris. Et c'est le premier hommage que je voulais lui rendre.

2. - Un deuxième hommage : elle a réalisé un type d'Action catholique spécialisée dans les milieux indépendants

Vous savez que l'Action catholique spécialisée a ceci de commun avec l'Action catholique générale que l'une et l'autre sont un apostolat organisé du laïcat. Mais ce qui distingue l'Action catholique spécialisée, c'est que cet apostolat organisé du laïcat se fait dans un milieu déterminé et pour son évangélisation.

J'insisterai seulement sur deux points qui ne sont pas toujours compris : l'apostolat organisé et l'évangélisation.

1° L'apostolat organisé.

Qu'est-ce que cela veut dire ?
Cela veut dire trois choses :

A) *Organisation du côté des apôtres eux-mêmes.* Au lieu de se contenter d'un apostolat personnel, d'une simple addition des apostolats personnels qui seraient juxtaposés les uns aux autres, ce qui fait l'Action catholique c'est un apostolat organisé, collectif, coordonné, en équipes. Tout chrétien, dès lors qu'il est baptisé, est appelé à être apôtre. Il est incorporé au Corps mystique par son Baptême et, par conséquent, il doit se sentir responsable de la vie collective du corps tout entier. La Confirmation est venue ensuite lui confier la mission d'être le témoin du Christ et de défendre la vérité. Enfin, au centre même de notre religion, le chrétien découvre la primauté de la charité, qui l'oblige à se donner aux autres. Tout chrétien est donc appelé à un apostolat personnel. Mais alors, qu'y a-t-il donc de nouveau dans l'Action catholique ? Car, enfin, à travers tous les siècles, les chrétiens qui ont voulu vivre leur christianisme ont exercé cet apostolat personnel. Ce qu'il y a de nouveauté dans l'Action catholique, c'est précisément cet apostolat organisé, cet apostolat d'ensemble du laïcat.

B) *Apostolat organisé.* Cela veut dire aussi que le mouvement lui-même *apporte des instruments de travail* apostolique à ses membres, qu'il offre des moyens par lesquels les apôtres tous ensemble vont pouvoir agir.

Il s'agit des enquêtes-campagnes d'année, de tous ces efforts et de cette méthode absolument admirable d'éducation qu'apporte le mouvement d'Action catholique, partant de *l'observation*, car vous avez toutes constaté qu'on ne sait pas au début observer ; puis s'élevant ensuite jusqu'au *jugement*, éclairé par la lumière de la foi et par la doctrine de l'Eglise et, enfin, pour aboutir à *l'action*. Voilà un apostolat organisé dans les moyens ; des instruments de travail avec vos bulletins, votre revue, avec vos récollections, avec vos sessions, toutes choses que vous n'auriez pas si vous exerciez isolément votre apostolat personnel. Et j'aperçois ici dans cet auditoire un nombre important de vos aumôniers ; vous me permettrez bien de leur dire en votre nom à toutes notre grande gratitude pour tout l'exemple qu'ils vous donnent de témoins et d'apôtres du Christ. Et je pense que lorsque vous faites le bilan, car il faut le faire de temps en temps, de tout ce que vous avez reçu dans votre mouvement de J. I. C. F., vous mettrez au premier rang cette présence, cet apostolat de vos chers aumôniers.

C) *Apostolat du côté des apôtres ;* apostolat organisé du côté des moyens, et, enfin, apostolat organisé *en vue d'un milieu* et ceci est absolument capital pour définir l'Action catholique spécialisée.

A partir des résultats d'une campagne d'année — j'insiste sur ce point, — à partir des observations que vous aurez pu faire par vos enquêtes, vous décelez un mal, vous allez faire le point sur lequel un effort positif doit être fait et organisé (pour corriger cette déficience, pour remettre de l'ordre, pour faire monter le milieu dans la charité).

Cet apostolat organisé en vue du milieu, c'est quelque chose d'absolument fondamental. Vous voyez, c'est encore un troisième trait qui le distingue de l'apostolat personnel. Dans l'apostolat personnel, on agit sur une personne qu'on rencontre. Il y a aussi cette action sur les personnes dans l'Action catholique, mais ce qui fait l'objet du mouvement, c'est cette action d'ensemble *sur le milieu lui-même* pour arriver à le changer du dedans, à le transformer dans ses habitudes, dans ses coutumes, dans ses manières de penser et d'agir.

Or, l'action personnelle est ici absolument impuissante. Vous avez entendu votre compagne dire tout à l'heure : « Sans le mouvement je n'aurais pas vu telle chose. » Par conséquent, pour découvrir la pression sociale que le milieu exerce sur vous, vous ne le pouvez pas toutes seules. Vous avez besoin d'un mouvement qui vous éclaire. Vous étiez prises dans telle habitude du milieu et cela

vous paraissait tout à fait naturel de penser, de juger ainsi comme votre milieu. Vous ne saviez pas qu'il pouvait y avoir là quelque chose de contraire aux exigences du christianisme ; vous descendiez une pente, tout le monde en faisait autant autour de vous. Puis, un beau jour, le mouvement a dit : « Attention, cela ça n'est pas chrétien ! » Il a fallu l'influence du mouvement d'abord pour vous faire découvrir cette atteinte au christianisme dans cette coutume, cette habitude, dans cette manière de penser. C'est déjà beaucoup, mais cela ne suffit pas : il faut agir ensuite. Or, pour *agir* sur le milieu, que peut faire une action personnelle ? C'est toutes ensemble, par un mouvement organisé, que vous pourrez exercer cette action. Voilà donc dans quel sens nous devons entendre cet apostolat organisé.

2° L'évangélisation du milieu.

Le mot est nouveau, il nous déconcerte un peu au premier abord.

Nous avons eu pendant les premières années de l'Action catholique la *génération de la conquête :* c'étaient les magnifiques débuts de la J. O. C., « nous ferons chrétiens nos frères, nous voulons conquérir le monde ».

Puis ce fut la *génération du témoignage.* C'était l'époque où les jeunes étaient très exigeants sur le terrain de la sincérité. Ce que l'on voulait c'était un témoignage personnel de vie. Cela seul avait quelque valeur.

Et voici qu'aujourd'hui nous entrevoyons quelque chose de nouveau. *Ce sera sans doute la génération de l'évangélisation.* Cette évolution tient à diverses circonstances. Nous nous trouvons en face de mouvements dont on n'a pas encore prévu toute l'étendue et toute la nocivité, de ces sectes extrêmement multiples qui envahissent à l'heure actuelle nos diocèses, et qui font à leur manière leur évangélisation. Nous entrevoyons aussi toute cette action en profondeur que fait le marxisme, qui a son évangile : celui de Marx. Alors, l'heure est venue pour les chrétiens de faire l'évangélisation du milieu dans lequel ils vivent.

Le mot « évangélisation » provient du mot « évangile » qui veut dire : la bonne nouvelle. Evangéliser, c'est annoncer la bonne nouvelle, la bonne nouvelle du salut, du salut de tous les hommes en Jésus-Christ ; la bonne nouvelle que le Père nous a aimés et que nous sommes ses enfants, qu'il a envoyé son Fils dans le monde pour sauver tous les hommes et pour les rassembler tous dans l'unité de son Corps mystique, l'Eglise, messagère de vérité et détentrice de tous les moyens de salut : voilà ce qu'est l'évangélisation, la communication du message rédempteur pour conduire les âmes au salut, aux sources du salut. Mais avec quelque chose de particulier aux mouvements d'Action catholique, cette révélation du message va se faire dans le contexte de l'exemple d'une communauté humaine : l'équipe, animée par la charité. Il s'agit de faire découvrir tout ce message rédempteur du Christ par des êtres humains qui sont unis, alors que dans le monde si souvent ils sont divisés, opposés les uns aux autres. Il s'agit de révéler au monde la puissance et l'efficacité de la charité du Christ.

Vous me direz : « Mais cela c'est un témoignage. » C'est déjà autre chose qu'un témoignage personnel, c'est en effet un témoignage collectif et il doit avoir pour effet de faire choc. Car c'est le Seigneur lui-même qui l'a dit : « Père, qu'ils soient tous un, *afin que le monde croie.* » Certes, le témoignage est indispensable. Il ne peut pas y avoir d'évangélisation sans témoignage personnel ou collectif. Mais attention ! Le témoignage pose une question. Il fait problème pour la personne qui est témoin d'un grand exemple de charité, d'héroïsme, de dévouement ; devant cet acte qui la surprend, elle se pose la question, elle veut savoir. Elle demandera : « Mais, enfin, pourquoi, vous, les chrétiens êtes-vous capables de réaliser cette charité, alors que l'égoïsme est si naturel aux hommes ? » Il faut alors apporter la réponse, il faut pouvoir rendre raison de sa foi, expliquer quelle est la source de cette charité. C'est l'évangélisation.

Et vous me permettrez de donner ici un petit exemple :

Un de nos militants de l'A. C. O., jeune père de famille, qui exerçait une très grosse influence dans son quartier, me posait la question l'année passée : « Enfin, Monseigneur, je ne vois pas très bien ce que c'est que l'évangélisation ; moi, je crois que c'est tout le témoignage de ma vie. Je vais vous raconter un fait : j'ai, dans mon quartier, un foyer qui ne pratique pas. Ma femme et moi nous sommes intéressés beaucoup à lui, nous l'avons entouré de beaucoup d'affection, et quelques jours avant Noël, ce camarade est venu me chercher, me disant : « Je voudrais te demander un service, est-ce que tu pourrais m'emmener avec toi à la messe de minuit ? Je n'y suis jamais allé, ça me ferait plaisir de savoir ce que c'est. — Très volontiers. » Eh bien ! me dit ce jeune ami, je suis allé chercher ce camarade, je l'ai conduit à la messe de minuit, et je pense que, par là, j'ai fait de l'évangélisation... »

J'ai répondu : « Voyons, mon ami, en allant et en venant, est-ce que vous avez parlé avec votre camarade du sens profond de cette cérémonie à laquelle vous le conduisiez ? Depuis deux mille ans des chrétiens se réunissent pour célébrer l'avènement du Christ, d'un Dieu se faisant homme pour apporter aux hommes le salut et le don de tout lui-même parce qu'il les aimait. — J'y ai pas pensé, Monseigneur. — Eh bien ! vous avez porté votre témoignage, vous avez posé le problème, mais vous n'avez pas apporté la réponse de l'évangélisation que ce camarade attendait... Votre exemple et votre témoignage avaient posé pour lui une question : « Enfin, pourquoi celui-là et sa femme sont-ils si bons ? » Pourquoi ? Il voulait savoir. Il attendait une réponse. »

L'évangélisation doit donc être la communication de ce message rédempteur, mais de telle sorte que l'Evangile puisse passer dans tout le milieu pour que le milieu lui-même soit transformé. Je vais prendre une compa-

raison. Nous sommes ici dans une salle ; on l'a, comme on dit aujourd'hui, *climatisée,* c'est-à-dire qu'on a cherché à faire dans ce milieu matériel un climat où l'on puisse respirer, où l'on puisse être chauffé (et Dieu sait si on l'est aujourd'hui), avoir de la clarté, où l'on puisse entendre, bref on a changé le climat pour qu'il puisse permettre à cette salle de remplir sa mission vis-à-vis des personnes qui y pénétreraient. Eh bien ! je dirai, l'évangélisation, pour un mouvement d'Action catholique, c'est *une sorte de climatisation évangélique du milieu.* On va « climatiser » le milieu en faisant passer le message rédempteur du Christ, mais de telle sorte qu'il soit vécu par des témoignages de vie dans une action collective de charité.

C'est ce grand exemple qu'a donné la J. I. C. F. pendant ces vingt années : elle a recherché et découvert les déficiences du milieu, elle a ensuite organisé tout une action d'équipe pour essayer de corriger ces déficiences et pour faire passer l'esprit chrétien. Je n'en veux pour preuve que ce que vous avez fait pendant les trois dernières années. Vous avez voulu étudier la sentimentalité des jeunes filles, les causes du déséquilibre sentimental des jeunes. Puis ensuite le logement, enfin la famille. Toutes ensemble vous avez cherché à découvrir que trop souvent nos familles aujourd'hui se replient sur elles-mêmes ; tout au moins, à l'intérieur de la famille, trop souvent les membres sont encore des étrangers les uns pour les autres. Alors, toutes ensemble, vous avez décidé de faire de chaque famille une communauté ouverte, une communauté où l'on s'aimerait et où parents et enfants mettraient en commun tout ce qu'ils auraient observé, pensé et jugé dans le jour, pour que la famille soit vraiment le grand moyen providentiel de monter tous ensemble dans la charité du Christ.

3. — Pendant ces vingt années la J. I. C. F. a donné un magnifique témoignage de fidélité à l'Église

Et je n'hésite pas à dire que cela a été sa grande force. Elle a attiré sur elle toutes les bénédictions divines. J'insisterai là aussi en quelques mots sur deux points.

Nous nous trouvons ici en présence d'un mystère de foi. L'Eglise est un mystère de foi, parce qu'elle est le Corps du Christ. Qu'est-ce que cela veut dire ? Cela veut dire que l'Eglise ne fait qu'un avec le Christ, dans l'ordre du salut. Cela veut dire que dans toute l'œuvre rédemptrice de l'humanité tout entière, le Christ se sert de l'Eglise comme de l'instrument du salut, comme de l'organisme du salut, et c'est en elle et par elle qu'il continue son action rédemptrice ; c'est en elle et par elle qu'il continue à apporter le salut au monde. Comment ? De deux manières : par *l'ordre sacramentel* et par *l'action de la hiérarchie.*

Dans l'ordre sacramentel, c'est Notre-Seigneur Jésus-Christ qui vient vous communiquer sa vie : c'est Notre-Seigneur Jésus-Christ qui est réellement présent dans ce sacrement qui est au cœur de l'ordre sacramentel, qui en est le centre, l'Eucharistie. Or, à ce mystère de foi, vous adhérez tout entières, et je dirai, sans aucune difficulté, grâce à toute votre formation chrétienne ; vous croyez que le Christ est présent réellement dans cette Eucharistie, vous croyez à cette action du Christ dans les sacrements.

Mais il y a un autre mystère de foi qu'il est peut-être plus difficile d'accepter. Le Christ agit aussi, non seulement dans les sacrements, mais *par l'action de la hiérarchie,* par l'action juridictionnelle et le magistère de l'enseignement doctrinal de la hiérarchie. C'est le Saint-Père Pie XII qui, dans l'Encyclique sur le Corps mystique, a écrit cette phrase : « C'est lui le Christ, chef du Corps, qui, par l'Eglise, baptise, enseigne, gouverne, lie, délie, offre. » Ainsi le Saint-Père envisage bien ces deux mystères : celui de l'ordre sacramentel d'abord : c'est le Christ qui baptise par le ministère du prêtre, c'est le Christ qui absout par le ministère du prêtre confesseur, le prêtre qui lie et délie au nom même du Christ ; c'est le Christ qui agit au plus profond des âmes tandis que du dehors le prêtre exerce son ministère et qu'il est l'instrument. Mais le Saint-Père évoque aussi l'autre mystère : le même Christ conduit son Eglise par ceux à qui il a donné la responsabilité de son Eglise, c'est-à-dire la hiérarchie, avec, au sommet, le Pape, successeur de Pierre, vicaire de Jésus-Christ ; et dans chaque diocèse, dans chaque cellule de cette grande Eglise universelle, à la tête des Eglises particulières, l'évêque qui est là, comme Geneviève Cartier le disait tout à l'heure, en même temps le chef et le Père. C'est donc aussi un mystère de foi. Il est quelquefois plus difficile à contempler qu'à travers le sacrement où les ministres sont des instruments. Ici, il y a des ministres qui doivent, et Notre-Seigneur l'a voulu, exercer leurs responsabilités comme des êtres libres avec toute leur réflexion et leur jugement personnel. Et alors quelquefois, et c'est quelque chose d'extrêmement bouleversant pour nous de penser que nous pouvons être en quelque sorte une gêne à la contemplation de ce mystère de foi, parce que quelque chose de trop humain pourrait passer à travers notre action et tout cela est pour un évêque un appel à une purification, à un dépouillement de tous les instants dans l'exercice même et de son ministère d'enseignement et de son ministère de gouvernement spirituel : l'enseignement par lequel il donne la vérité pour éclairer les intelligences et le gouvernement spirituel par lequel il oriente les volontés dans le sens du bien. Notre-Seigneur Jésus-Christ a confié son Eglise et puis tous ses dons, toute sa vérité, toute sa vie à sa hiérarchie, à Pierre, et il a dit aux douze apôtres et à leurs successeurs : « Celui qui vous écoute m'écoute, celui qui vous méprise me méprise. » C'est le Christ que vous entendez lorsque le Pape parle, lorsque votre évêque vous enseigne au nom de Jésus-Christ ;

c'est un mystère de foi qu'il vous faut contempler, et lorsque vous vous mettez à genoux pour baiser l'anneau pastoral de votre évêque, ce n'est pas simplement un geste de discipline, par lequel vous voulez exprimer votre vénération et votre obéissance, c'est un mystère de foi dans lequel vous entrez pour voir à travers celui qui est là devant vous le Christ Jésus lui-même. Or, à cette hiérarchie, aux apôtres et à leurs successeurs, Notre-Seigneur a confié tout le salut du monde. Il leur a dit : « Je vous ferai pêcheurs d'hommes, vous devez sauver tous les hommes. » L'évêque se pose alors bien souvent cette question : dans ce milieu, est-ce que Notre-Seigneur Jésus-Christ est représenté par quelques militants ou militantes ? Est-ce que l'Eglise est là, présente ? Et c'est là son obsession, et c'est alors qu'il se tourne vers vous pour vous dire : « Venez vous unir à nous qui portons cette effroyable responsabilité du salut des âmes et de ces centaines de milliers d'âmes dont nous aurons à rendre compte un jour. Pour accomplir cette mission apostolique, nous avons nos prêtres que nous unissons très intimement à notre ministère épiscopal, mais, vous, laïques groupés dans vos mouvements d'Action catholique, nous vous associons très directement à notre ministère pastoral.

Et c'est ici alors qu'en terminant, je veux dire un mot du *mandat*. Le mandat c'est l'acte par lequel la hiérarchie associe un mouvement aux responsabilités pastorales du salut des âmes... Non pas à ses fonctions d'autorité ou à ses pouvoirs, mais à l'exercice même de sa charité de pasteur. Le mandat a rendu d'immenses services. Lorsque l'Action catholique a commencé il y a vingt ans, la hiérarchie se trouvait devant une multitude d'offres et beaucoup voulaient organiser leur mouvement. La hiérarchie a dit non. Pour transformer des milieux, il faut une force puissante et, par conséquent, nous n'allons pas laisser s'émietter les efforts de nos catholiques. Nous allons grouper de puissants mouvements à qui nous confierons des milieux déterminés : milieu ouvrier, milieu rural, milieu indépendant et, grâce à ce mandat, il y a eu toute une organisation de l'apostolat en France, que tous les pays du monde nous envient à l'heure actuelle. Et le Saint-Père disait il y a quelques mois : « On note parmi les catholiques de France, particulièrement dans l'Action catholique, un effort de lucidité qui retient à juste titre l'attention du monde. » C'est quelque chose ! Et le mandat a enfin pour effet d'articuler organiquement l'activité de ces mouvements qui l'ont reçu à l'activité pastorale de la hiérarchie. Et vous voyez tout de suite les conséquences : ce n'est plus seulement une activité, même concertée, de chrétiens agissant *à l'intérieur de l'Eglise, dans* l'Eglise, c'est *l'Eglise* elle-même qui exerce son influence dans un milieu par le mouvement qu'elle s'est associé organiquement par le mandat.

Vous voyez par conséquent toute la force que cela peut donner à votre action et c'est ici que je rejoins en terminant la conclusion de votre compagne de tout à l'heure. Elle disait : « Nous ne sommes pas seules dans notre action. » Et c'est alors, qu'approfondissant toutes les richesses du mandat donné à votre mouvement, vous devez vous dire, lorsque vous sentez toute la faiblesse et toute l'impuissance de votre action, dans votre milieu, en face de ces responsabilités très lourdes que vous avez à porter : « Moi, je suis un membre du Corps du Christ. Dans cette œuvre grandiose du salut du monde, de mon milieu, je suis associée à tout l'apostolat de la hiérarchie ; derrière moi, il y a toute l'Eglise, tout le Corps mystique et toute la Communion des saints, et, par conséquent, je n'ai plus jamais à me décourager ; il faut que j'entre à fond dans ce mystère de foi, dans cette confiance en l'action du Christ qui agit à travers sa hiérarchie et à travers ses apôtres. » Voilà l'idéal splendide de lumière et de beauté, de grandeur et d'amour auquel vous êtes appelées, chères Jicistes, à vous donner tout entières.

— *La crise religieuse des temps nouveaux*, par le R. P. DESQUEYRAT, de l'Action populaire. « Bibliothèque de la recherche sociale ». — Un vol. de 350 pages. Prix : 700 francs. Editions Spes, Paris.

C'est bien une étude de psychologie et de sociologie religieuse, documentée, écrite avec entrain, d'où se dégage une vue complète de la complexité du phénomène étudié. Le fait de la crise est approfondi dans ses caractères qualitatifs et quantitatifs. La crise religieuse n'intéresse pas seulement le monde catholique, ni même le monde chrétien, elle intéresse toutes les confessions ; elle n'existe pas dans le seul milieu ouvrier, elle sévit dans tous les milieux ; ni spéciale à la France, ni à l'Europe, elle est générale, universelle et planétaire. Dès lors, le renouveau religieux tend à être, lui aussi, général, universel et planétaire. Il faut donc, avec l'auteur, en préciser les causes objectives, c'est-à-dire les structures sociales et les formes de pensée du XX[e] siècle. Les pages consacrées ici à la civilisation de l'argot sont terriblement évocatrices et suggestives ; et c'est pour se demander si la civilisation contemporaine est compatible avec la vie religieuse. Il semble que cette compatibilité ne sera pas possible sans de nombreuses réformes, c'est-à-dire sans de nombreux remèdes. Il faut, en effet, recréer une cité humaine, libérer l'homme moderne du cercle inhumain où l'enferme une civilisation scientifique positiviste sans âme ni cœur. Cela ne veut pas dire rejeter science, machines et progrès, mais les dépasser pour que l'homme n'en soit pas l'esclave. L'auteur insiste d'ailleurs sur les signes de renouveau. Le levain travaille la pâte. Le livre est neuf et suggestif.

— *Initiation économique et sociale*, par GILBERT BLARDONE, MICHEL CHARTIER, JOSEPH FOLLIET, HENRI VIAL. — Un vol. de 392 pages. Prix : 850 francs franco. Coll. « Savoir pour agir ». Chronique sociale de France, 16, rue du Plat, Lyon, II[e]. C. c. p. 65-78.

Premier volume de la collection « Savoir pour agir », que lance la Chronique sociale de France pour des militants d'Action catholique, sociale ou civique, cet ouvrage met à leur portée les données et les principes de l'action économique et sociale. Après un exposé très détaillé des faits et situations de la réalité sociale, les auteurs abordent avec clarté la question des principes en jeu qui permettront de juger sainement des doctrines et tendances qui se disputent le monde social moderne. Enfin, les textes pontificaux apportent à tout cet ensemble la sûreté de la doctrine sociale de l'Eglise la plus authentique. A ces pages ont collaboré un économiste, un sociologue, un théologien et un aumônier de cercles d'études. Ce livre a de plus le mérite de correspondre à une expérience vécue celle des Cercles Marius-Gonin de la Chronique sociale de France. Dix pages de bibiographie et un modèle de questionnaire complètent ce volume et en favorisent l'usage pour les cercles d'études.

Les conclusions de la rencontre des délégués de l'A. C. O.

L'Action catholique ouvrière, à l'issue des journées nationales des 26 et 27 mars 1955, a rédigé la déclaration suivante (1) :

Les délégués des 1 400 équipes d'A. C. O. de France ont tenu à Paris, les 26 et 27 mars 1955, leur troisième rencontre nationale.

L'A. C. O., qui regroupe des milliers de militants, conscients de leur fidélité à l'Eglise du Christ et solidaires de la classe ouvrière par leur vie et leur action dans les multiples formes de la lutte ouvrière,

Réaffirme la grandeur de l'homme, appelé à la dignité de fils de Dieu.

Cette grandeur de l'homme exige un effort personnel de chacun et une forme de société qui permette son épanouissement et l'accomplissement de sa destinée humaine et spirituelle.

En conséquence, l'*A. C. O. rappelle* le droit des travailleurs, de leurs familles, des vieillards, des malades, à une vie normale, s'exprimant par une liberté réelle, la sécurité matérielle, l'exercice des responsabilités sur les plans économique, social, politique, la possibilité d'une véritable culture humaine et spirituelle.

Elle condamne comme une injure suprême faite à Dieu, Père de tous les hommes :

— la course aux armements, source de misère ;
— le chantage aux moyens de destruction ;
— la guerre sous toutes ses formes ;
— l'exploitation des peuples colonisés et tous les actes personnels ou collectifs inspirés de préjugés raciaux.

L'A. C. O. dénonce :

— La Société actuelle basée sur le profit qui matérialise l'homme en faisant de l'argent le but et le maître de sa destinée ;

— Les conditions inhumaines de travail, de logement, la répression ouvrière, le boycottage des organisations ouvrières, tout ce qui porte atteinte à la santé physique et morale, à la liberté et à la dignité des travailleurs, des femmes, des familles. Cette société et ces conditions de vie sont à la fois autant d'obstacles à la vie chrétienne et à la permanence des vertus habituelles de la classe ouvrière.

L'A. C. O. salue toutes les valeurs humaines et chrétiennes dont témoignent encore les travailleurs dans leur vie et leur action : conscience au travail pour assurer une vie plus digne à leur famille, sens de la justice et de la fraternité, souci des plus écrasés par la condition ouvrière, désir de Paix et espoir en un monde meilleur.

L'A. C. O. appelle tous les travailleurs à agir dans les organisations ouvrières, avec un large esprit d'unité, de compréhension et de paix, pour plus de justice, pour la promotion collective des hommes et des peuples, pour des institutions favorables à l'esprit fraternel entre les hommes.

Elle appelle particulièrement les chrétiens ouvriers à s'engager dans une action énergique dans les organisations ouvrières de leur choix. Elle leur demande de s'arracher ensemble à l'égoïsme et à l'orgueil avec une confiance totale en l'amour de Dieu, Père, et en la mission rédemptrice de l'Eglise.

(1) *S. Exc Mgr Ménard, évêque de Rodez, membre de la Commission épiscopale du monde ouvrier a fait publier cette déclaration dans la* Semaine Religieuse de Rodez (17. 4. 1955) *en la faisant précéder de ces remarques :*

Monseigneur désire que certains termes précis (lutte ouvrière, par exemple) ne soient *interprétés par personne* comme une menace, mais tenus pour singulièrement révélateurs d'un état de fait qui ne doit pas échapper au chrétien. C'est en présence de ces réalités incontestables que l'Eglise, apportant dans l'A. C. O. une animation spirituelle à ceux qui ont à prendre des engagements temporels, attend d'eux une précieuse action réformatrice sur les institutions et une action éducative sur les hommes — tout en écartant délibérément toute action révolutionnaire.

Il est clair d'ailleurs que la déclaration reflète l'enseignement authentique de l'Eglise qui affirme la nécessité pour l'homme d'une « forme de société qui permette son épanouissement et l'accomplissement de sa destinée humaine et spirituelle » et qui constate avec peine que bien des conditions de vie sont actuellement des « obstacles à la vie chrétienne et à la permanence des vertus habituelles de la classe ouvrière ».

— ***Crise du pouvoir et crise du civisme.*** Compte rendu *in extenso* de la 41e session des Semaines sociales de France (Rennes en 1954). — Un vol. in-8°, 392 pages. Prix : 1 000 francs franco. Editions de la Chronique sociale de France, 16, rue du Plat, Lyon, IIe.

Voici le compte rendu *in extenso* de cette 41e session des Semaines sociales, à laquelle nous avons consacré la majeure partie de notre numéro du 8 août dernier. Une claire définition de l'Etat ; une analyse de la crise présente : l'Etat divisé, l'Etat envahissant, l'Etat envahi ; des rappels de principes : ce que le christianisme apporte à la cité, bien commun et pouvoir politique, le chrétien devant le temporel, la notion de légitimité ; des orientations : le public et le privé, la tâche présente de l'Etat dans le domaine économique et social, l'entreprise publique, les fonctionnaires dans l'Etat, les pouvoirs publics devant les antagonismes économiques, les pouvoirs publics devant les conflits sociaux, corps intermédiaires et groupes d'intérêts ; des conclusions sur l'éducation civique, ainsi se répartit le contenu de ce gros volume, riche de faits, d'analyses, d'idées et de suggestions.

Ajoutons que ce véritable manuel de civisme chrétien contient en appendice les discours prononcés par MM. Jean Guitton et Jacques Touret à l'occasion du 50e anniversaire des Semaines sociales, célébré à Rennes, au cours de cette session.

— ***L'année canonique,*** tome II (1953), 495 pages in-8°, a été publiée en 1954 aux Editions Letouzey, Paris, VIe. C. c. p. Paris 20-43. Prix : 1 400 francs (par poste, 1 500 francs).

Organe des Facultés de droit canonique de France et des Sessions de droit canonique organisées périodiquement à l'Institut catholique de Paris, ce recueil, grâce à une large collaboration, forme un riche ensemble d'articles et de chroniques, en matière de législation et de jurisprudence, et commente — doctrine et pratique — les Actes du Saint-Siège et de l'épiscopat. Les sujets traités avec une compétence reconnue sont variés : histoire du droit et des institutions, interprétation du Code de droit canonique (latin et oriental) et du droit liturgique, droit civil ecclésiastique et droit international, législation synodale, documentation pastorale, statistiques du clergé, remembrements paroissiaux, sociologie religieuse, etc.

Une chronique universitaire et bibliographique présente enfin les principaux travaux académiques : thèses doctorales et Congrès juridiques, et d'autres publications d'intérêt canonique en France et à l'étranger. L'éloge n'est plus à faire de la valeur de cette collection hautement appréciée des canonistes.

— ***Dans la splendeur des saints, saint Pie X,*** par Pierre Fernessole, professeur à l'Institut catholique de Paris, supplément aux deux volumes du même auteur sur Pie X. — Vol. 13 × 20 cm., 65 pages. Prix : 150 francs. Editions Lethielleux, Paris.

— ***Laissez travailler, laissez circuler,*** par A. de Graaff, secrétaire de l'Union néerlandaise pour le libre échange. — Brochure 24 × 15,5 cm., 48 pages. Prix : 180 francs. Editions Sedif, Paris.

— ***L'agriculture et l'interprofession,*** par Pierre Flandin. — Brochure 21 × 13,5 cm., 80 pages. Prix : 200 francs. Bulletin mensuel de l'Ecole d'agriculture et de viticulture d'Angers, 33, rue Rabelais, Angers.

Activité communiste anticatholique au Cameroun

Lettre commune des vicaires apostoliques

Les vicaires apostoliques du Cameroun ont adressé la lettre ci-après à leurs fidèles pour les éclairer sur les problèmes qui se posent actuellement dans ce pays et les mettre en garde contre l' « Union des populations du Cameroun », parti politique lié avec le communisme et hostile à la Mission catholique :

NOS CHERS CHRÉTIENS,

Depuis quelque temps, nous éprouvons beaucoup de peine quand nous apprenons les calomnies auxquelles, un peu partout, l'Eglise catholique et ses représentants au Cameroun sont en butte. On entend dire : « Il ne faut plus croire les missionnaires, ce sont des blancs comme les autres qui ne cherchent que leurs intérêts au détriment des Africains. Ils ont volé aux Africains des terrains ; ils ont empêché l'évolution des Camerounais ; ils sont les alliés des colonialistes ! » Nous savons que la plupart des chrétiens ne croient pas à ces calomnies, mais nous pensons que l'heure est venue d'éclairer nos fidèles sur de graves problèmes. Ces calomnies ont un but : séparer les chrétiens de leurs prêtres, de leur Eglise, de leur religion et, un jour, de leur Dieu. On commence par attaquer les prêtres en disant qu'ils ne représentent plus l'Eglise ; puis on attaque l'Evangile et le Christ en niant sa divinité. Et quand il n'y a plus dans le cœur et l'esprit des hommes qu'une vague idée de Dieu, alors il est aisé d'en faire des matérialistes.

Pourquoi toutes ces calomnies en ce moment ? Pourquoi en ce Cameroun qui, en soixante ans, a vu se convertir au catholicisme 700 000 fidèles ; qui a édifié partout, jusque dans les coins les plus reculés de la brousse, de belles églises ; qui a déjà donné plus de 100 de ses enfants pour en faire des prêtres ; qui instruit 110 000 écoliers dans les écoles chrétiennes ; qui voit, chaque dimanche, des foules prier Dieu et communier : pourquoi toutes ces attaques contre leur foi et contre leur Eglise ? Pourquoi ? Parce qu'une aspiration commence à se manifester un peu partout en ce moment chez les Camerounais : l'indépendance. Et c'est en ce moment où le Cameroun prépare son indépendance que les ennemis de l'Eglise veulent le séparer des représentants de Dieu pour en faire un peuple sans religion, sans chefs spirituels, et prêt à devenir demain la proie du communisme. Parce que certains, qui, eux, ne sont pas chrétiens, prétendent que l'Eglise catholique, que les évêques et les prêtres sont opposés à l'évolution de votre pays, à son « indépendance », comme ils disent.

L'Église et l'indépendance du Cameroun.

Aussi, vos évêques se voient amenés à éclairer les chrétiens sur les problèmes qui se posent actuellement au Cameroun. Quand un peuple parle d'indépendance, de quoi s'agit-il ? Cette expression mal comprise laisserait croire que le pays peut se suffire à lui-même. Expression naïve à l'heure où toutes les grandes nations cherchent à unir tout ce qu'elles ont de commun : la communauté européenne, la Fédération des Etats-Unis d'Amérique, l'Union soviétique.

Il s'agit, au contraire, de l'aspiration des peuples à se donner le régime, les institutions politiques, l'organisation économique et sociale qui tendent à rechercher le *bien commun.* L'indépendance demeurerait négative, stérile, vouée à l'échec, si elle ne comportait la prise en charge des responsabilités pour servir réellement le pays. L'indépendance suppose des hommes capables de se mettre au service des autres pour construire la société.

Quelles sont donc ces aspirations profondes des populations du Cameroun ? Les voici : accéder à la direction et à la mise en valeur de leur pays ; bénéficier largement de la culture, de l'instruction ; profiter des progrès de l'hygiène, de la santé, des améliorations de la technique moderne. Ces désirs des Camerounais de prendre progressivement en main la direction de leur pays et de le conduire vers une vie libre, honnête, prospère, l'Eglise ne peut que les reconnaître justes, fondés, et les encourager, pourvu que soient respectées les grandes lois de l'Evangile : *vérité, justice, prudence, charité.*

L'Église fait confiance à tous les peuples.

Mais la politique seule donnera-t-elle la vraie réponse ? Pour conduire le pays dans une voie sûre, durable, il faut des hommes sûrs, compétents, consciencieux et dévoués, issus des populations elles-mêmes. L'Eglise, la première, n'a jamais hésité à confier des responsabilités aux enfants des peuples vers lesquels elle était venue porter l'Evangile par ses missionnaires. Sans distinction de races, elle a toujours voulu, au cours de son histoire, promouvoir un clergé, des prêtres et des évêques issus de chaque pays. Et, ainsi, chez tous les peuples, l'Eglise est devenue la mère accueillante de tous les hommes. Mais elle a assuré, et elle continue à assurer inlassablement à ses responsables l'éducation, la formation, l'initiation aux charges. Elle le fait non par des expressions à l'emporte-pièce ou par une propagande tapageuse, mais par une prise de conscience des devoirs qui exigent vertu et compétence. De plus, elle demande à tous ses chrétiens de porter une part de la charge qu'impose le christianisme à tout baptisé. Elle formé des militants pour son Action catholique. Les chrétiens ne peuvent être indifférents au sort de leurs frères dans le village, en ville, au travail.

Ce que doit être un parti politique pour les chrétiens.

Ces données permettent aux chrétiens de porter un jugement sur la valeur des *partis*

qui sollicitent leur adhésion. Il est nécessaire que le chrétien reconnaisse les signes indiscutables des partis qui prétendent les conduire. Certains sont opposés à la *vérité*, à la *charité*, à la *justice*, à la *prudence*. Les catholiques doivent connaître les principes comme les méthodes des mouvements auxquels, aujourd'hui, ils ne peuvent pas ne pas se heurter.

Les doctrines qui s'inspirent de principes contraires aux lois fondamentales inscrites par le Créateur au cœur de l'homme et qui, néanmoins, veulent conduire les hommes du pays vers le progrès, reposent, d'abord, sur une lutte exaspérée d'une catégorie d'hommes qui sont censés n'avoir aucun intérêt commun de paix et de fraternité. L'Eglise, dépositaire de l'esprit du Christ, fait aux hommes de toutes races un devoir de justice pour tous et de la charité envers tous, car son Maître a dit : « Aimez-vous les uns les autres ! » Elle prêche la collaboration dans l'ajustement des intérêts.

Ces doctrines reposent encore sur la haine et la violence, sur la destruction. Ces doctrines qui flattent et qui attirent sous des apparences trompeuses reposent encore sur le matérialisme, avec sa négation de l'âme, de l'esprit, de la vie future, de Dieu. A cette antireligion avouée, avec sa recherche exclusive du paradis sur terre, l'Eglise rappelle le primat de l'esprit, de la conscience, l'immortalité de l'homme. Elle apprend que, si le progrès matériel est une chose digne de recherche et qui exige notre travail à tous, nos efforts communs, il y a un progrès spirituel, un progrès de vertu et de conscience qui est plus désirable encore. L'Eglise veut pour tous ses enfants une vie décente, honnête, car la misère est un mauvais terrain pour cultiver la vertu, mais elle apprend à rechercher le vrai bonheur dans la paix tranquille du devoir et dans la joie du cœur. Il importe d'ajouter, enfin, que ces doctrines reposent sur l'annihilation de l'individu, de la personne humaine par la toute-puissance de l'Etat, du parti. La stabilité de la famille est ébranlée. Tous les droits sur l'enfant sont attribués à l'Etat. L'Eglise enseigne que l'homme ne peut se laisser asservir par aucune formation sociale ; que l'enfant doit trouver dans sa famille, qui est son premier milieu, sa formation.

Le communisme.

« On reconnaît l'arbre à ses fruits... » Les chrétiens ne doivent pas se laisser prendre aux promesses fallacieuses, ni aux déclarations solennelles officielles des mouvements qui s'inspirent de telles doctrines. Qu'a fait partout le communisme, sous quelque nom qu'il se soit présenté ? Les récents événements de Chine et du Viet-Nam projettent une lumière éclatante sur ce que nous venons de dire. Le mensonge, la haine, la violence, les expulsions, les persécutions sanglantes ont cerné les chrétientés solides et ferventes de ces pays d'Extrême-Orient. Des centaines de milliers de chrétiens vietnamiens — nos frères dans la foi au Christ — ont préféré fuir leur pays et accepter le dénuement et la misère, parfois la mort, plutôt que de renier leur Baptême. Et, pourtant, parmi ces chrétiens, beaucoup avaient mis leur confiance dans le Viet-Minh qui se disait ne vouloir que « libérer » le pays.

N'oubliez pas que le Pape Pie XI, dans son Encyclique *Divini Redemptoris*, a solennellement condamné le communisme comme contraire à la foi chrétienne. Et tous les chrétiens doivent accepter la parole du Pape, successeur de saint Pierre, à qui Jésus-Christ a dit : « Tout ce que tu lieras sur la terre sera lié au ciel. Sois le Pasteur de mon troupeau. »

Pie XI écrivait, il y a vingt ans, avec une justesse de vue remarquable :

« Le premier péril, le plus grand et le plus général, est certainement le communisme sous toutes ses formes et à tous ses degrés, car il menace tout, s'empare de tout, s'infiltre partout, ouvertement et sournoisement : la dignité individuelle, la sainteté de la famille, l'ordre et la sûreté de la société, et surtout la religion, allant jusqu'à la négation ouverte de Dieu et plus spécialement de la religion catholique. »

Ne nous laissons pas tromper ni séduire. Le marxisme, à moins de répudier ses propres principes et de ne plus mériter son nom, est le *danger actuel* de notre civilisation.

L'Eglise catholique dispose d'une doctrine sociale nette et précise qui répond pleinement aux vraies aspirations des hommes. Le chrétien qui possède la vérité, qui dispose des enseignements qui ont éduqué et civilisé les hommes et les nations n'a pas à subir les mots d'ordre des partis. Mais il doit se rendre apte à se mettre au service de tous ses frères par sa compétence, sa valeur, son honnêteté, son sens du bien commun. Par des initiatives hardies et éclairées, il répandra la vérité et fera triompher la justice. Par sa charité, il étouffera la haine. Par sa prudence, il entraînera les populations sur une voie sûre et largement ouverte au progrès. Le Cameroun s'honorera de compter de tels hommes qui deviendront ses vrais guides.

Conclusions pratiques.

En conséquence : 1. Nous mettons les chrétiens en garde contre les tendances actuelles du parti politique connu sous le nom « Union des populations du Cameroun (U. P. C.) », en raison non pas de la cause de l'indépendance qu'il défend, mais de l'esprit qui l'anime et qui inspire ses méthodes ; de son attitude hostile et malveillante à l'égard de la Mission catholique et de ses liens avec le communisme athée condamné par le Souverain Pontife.

2. Nous leur rappelons que dans le choix de leurs organisations syndicales ou politiques et l'exécution des consignes qu'ils en reçoivent ils doivent tenir compte des exigences de la foi et de la morale chrétiennes enseignées par l'Eglise catholique.

3. Nous invitons spécialement ceux qui peuvent et doivent jouer un rôle actif dans l'évolution du pays à étudier la doctrine de l'Eglise et, en particulier, les enseignements pontificaux sur les problèmes sociaux et politiques, afin d'en éclairer leur action et, a

besoin, susciter les regroupements qu'ils jugeraient nécessaires.

4. Nous félicitons vivement les militants et militantes de la Jeunesse chrétienne camerounaise qui, en s'efforçant de juger et d'agir chrétiennement, en toutes circonstances, et en se faisant les apôtres de leurs milieux de vie, s'entraînent efficacement à prendre partout les responsabilités. Nous engageons les chrétiens à imiter leur exemple et à entrer, eux aussi, dans l'Action catholique, à se renseigner auprès des supérieurs des Missions sur les moyen pratiques de l'organiser.

Vos évêques savent qu'ils peuvent faire appel à votre esprit de foi et à votre obéissance. La parole du Seigneur aux apôtres : « Qui vous écoute, m'écoute », remplit notre esprit et notre cœur. La fidélité du peuple du Cameroun à Dieu et à l'Eglise du Christ, son attachement à sa vie chrétienne dans la justice et la charité, voilà le gage de sa prospérité et de la sécurité de son avenir ! Notre victoire sur le mal, c'est notre foi.

† RENÉ GRAFFIN, *vic. apost. de Yaoundé.*
† PAUL BOUQUE, *vic. apost. de Nkongsamba.*
† PIERRE BONNEAU, *vic. apost. de Douala.*
† JACQUES TEERENSTRA, *vic. apost. de Doumé.*
† YVES PLUMEY, *vic. apost. de Garoua.*

LE MAGISTÈRE DE L'ÉGLISE

Lettre pastorale collective des cardinaux et archevêques d'Espagne

Pour la première fois, les cardinaux et archevêques espagnols ont adressé à leurs fidèles une lettre pastorale collective. Ils y insistent sur l'obéissance à l'Eglise et ils répondent aux critiques faites à l'étranger sur le catholicisme espagnol (1) *:*

Nous, métropolitains espagnols, avons la joie d'envoyer notre salut et notre bénédiction paternelle à nos fils en Jésus-Christ. Nous avons examiné au cours des dernières conférences les graves problèmes qui se posent à l'Eglise dans notre pays. Les fruits de cet examen sont la consigne que nous donnons pour ces deux années : « sentir avec l'Eglise, la connaître et la faire connaître », et le présent document pastoral sur le magistère de l'Eglise.

Nous vous l'adressons en pensant seulement à la gloire de Dieu, à la sanctification de vos âmes et à la responsabilité qui nous incombe de montrer à nos brebis le chemin de l' « unique troupeau » et de l' « unique pasteur » (2). Les ombres prennent actuellement une telle extension qu'elles vont jusqu'à voiler le tracé du sentier ; la confusion augmente, les forces du mal en profitent pour progresser avec plus de rapidité et d'impunité. S. S Pie XII le déplorait dans son Radiomessage au récent Congrès marial de Saragosse. Si nous nous taisions et fermions les yeux devant le danger, nous ne ferions pas preuve, nous, pasteurs d'Israël, de cette « sollicitude et de cette vigilance pastorales » que le Pape nous recommandait il y a quelques mois (3).

Les évêques des Etats-Unis viennent d'adresser à leurs fidèles une pastorale collective dans laquelle ils dénoncent sans détours la menace matérialiste qui pèse sur leur pays. Ils qualifient de « tyrannie » la pression du matérialisme athée, incarné soit par le communisme, soit par l'humanisme sans Dieu, car l'un et l'autre minent à sa racine la civilisation chrétienne des nations, suppriment l'enseignement de Dieu et la loi divine. Il n'y a pas d'autre remède, contre ce matérialisme asservissant, que le retour à une foi ferme et mise en pratique, laquelle, ajoutent les évêques américains, n'est pas une simple émotion ni un sentiment vague, mais l'acte intellectuel par lequel, sous l'action de la grâce, nous acceptons les vérités révélées.

Maladie spirituelle.

Certains, d'autre part, se plaisent dans un vague spiritualisme, et, par la presse et la radio, dans des conférences, des entretiens et des réunions, traitent du fait religieux, de ses postulats et de ses doctrines. Mais dans l'interprétation et l'application, ils se laissent guider par leur propre jugement, sans penser au mal qu'ils peuvent causer, spécialement chez les jeunes et les gens peu préparés. Et, lorsqu'ils parlent de jugements, de publications, de propagande, d'auteurs, de livres ayant d'étroits rapports avec le dogme catholique et la morale, ils s'en tiennent seulement à ceux qui leur plaisent, parfois pour des raisons de pure esthétique, laissant de côté le critère surnaturel et allant même jusqu'à attaquer le magistère de l'Eglise.

Les personnes sérieuses ne mettront pas en doute la gravité de ce phénomène. Quant à son extension, S. S. Pie XII a fait allusion dans le discours cité plus haut à une « contagion spirituelle » avec ses symptômes et ses effets, et il a exigé l'intervention des pasteurs d'âmes pour qu'elle ne se développe pas et qu'elle disparaisse le plus tôt possible (1).

Ces dangereux courants affectent à tel point le Vicaire du Christ qu'au cours de ces dernières années, il a mis toute son énergie à les dénoncer et à leur opposer comme digue le magistère ecclésiastique.

Une Encyclique mémorable.

Le témoignage de l'Encyclique *Humani generis* est particulièrement éloquent. Elle énumère diverses erreurs, analyse et apprécie diverses tendances idéologiques et propose de sages règles de pru-

(1) Traduction (d'après *Ecclesia*, 26. 3. 1955) et notes de *la D. C.*
(2) *Joan.* X, 16.
(3) Discours du 31 mai 1954 à l'occasion de la canonisation de saint Pie X, *D. C.* du 13. 6. 1954, col. 705.

(1) *D. C.*, n° 1175, du 13. 6. 1954, col. 707.

dence, afin de ramener ceux qui sont dans l'erreur, sans diminution de la vérité religieuse et sans dangers pour ceux qui la répandent et la vivent. Allant plus directement au but, le Souverain Pontife écrit : « Malheureusement les amateurs de nouveautés passent facilement du mépris de la théologie scolastique au manque d'égards et même au mépris à l'égard du magistère de l'Eglise. » (1) Ils le regardent comme un obstacle au progrès et à la science et un frein inutile entravant les nobles développements de l'intelligence humaine.

Ils oublient que c'est à ce magistère sacré que Notre-Seigneur Jésus-Christ a confié la garde, la défense et l'interprétation du dépôt de la foi, c'est-à-dire des Saintes Ecritures et de la tradition divine. Ils oublient également que tous les fidèles ont l'obligation de fuir les erreurs qui approchent plus ou moins de l'hérésie et, par conséquent, d'observer aussi les constitutions et les décrets par lesquels le Saint-Siège a condamné et proscrit de telles erreurs.

L'Eglise viendrait-elle à s'opposer au progrès de la science, de la recherche historique, des découvertes modernes, à l'étude des sources ? Rien de plus faux.

Néanmoins, il ne faut en aucun cas confondre la théologie, même la théologie positive, avec une science purement historique, et le Seigneur n'a pas confié la garde et l'interprétation authentique de la révélation à chacun des fidèles, ni même aux théologiens, aussi experts qu'ils puissent être, mais uniquement au magistère de l'Eglise.

En font partie, par la volonté de Jésus-Christ, son divin fondateur, les évêques, successeurs des apôtres, comme l'a défini le Concile de Trente (2).

L'objet de ce magistère est de garder et d'enseigner la vérité révélée ; il s'étend à tout le dépôt de la foi et à tout ce qui sera nécessaire pour accomplir l'obligation de le conserver. Le Pape a cru nécessaire de rappeler ces vérités et il l'a fait avec le maximum de solennité et d'efficacité devant les cardinaux et évêques réunis à Rome au mois de mai dernier, lors de la canonisation de saint Pie X.

En dehors des successeurs légitimes des apôtres, c'est-à-dire du Pontife romain pour l'Eglise universelle et des évêques pour leurs fidèles respectifs, il n'y a pas d'autres maîtres de droit divin dans l'Eglise du Christ. Ils pourront, certes, se faire aider par des collaborateurs et des conseillers ; mais ceux-ci n'enseigneront pas en leur nom propre, ni en raison de leur valeur et de leur science, mais en raison de la mission reçue du magistère légitime. Les évêques en leur donnant cette faculté, ne se privent pas du pouvoir authentique d'enseigner, ils ne se libèrent pas non plus de leur très grave obligation de veiller à l'intégrité de la doctrine ; ils doivent, au contraire, continuer à veiller sur ce qui se dit dans la presse, à la radio, dans les chaires, dans les livres...

Cette obligation de veiller, ajoute le Pape en s'adressant aux évêques, « tend aussi à défendre et stimuler votre droit et votre devoir de nourrir le troupeau qui vous est confié par la vérité de la parole authentique du Christ », afin de conserver toujours « pure et intacte » la doctrine (3).

Spécule-t-on ainsi sur des théories et de subtiles constructions de l'esprit ? ou s'agit-il de nécessités réelles du ministère pastoral ? Le même Pontife romain nous répond par ces paroles substantielles : « Ce n'est pas sans un motif grave que Nous avons voulu donner devant vous, Vénérables frères, ces avertissements. En effet, il arrive malheureusement que certains professeurs cherchent trop peu la liaison avec le magistère vivant de l'Eglise et se montrent trop peu attentifs, trop peu affectionnés à sa doctrine commune, clairement proposée de telle ou telle manière, tandis qu'ils suivent trop facilement leurs propres idées, qu'ils accordent trop d'importance à la mentalité moderne, aux règles d'autres disciplines qu'ils disent et qu'ils estiment être les seules conformes aux véritables méthodes et normes d'enseignement. Sans doute, l'Eglise aime et encourage au plus haut point l'étude et le progrès des sciences humaines ; elle aime et estime particulièrement les savants qui consument leur vie dans l'étude. Cependant, les questions de religion et de morale, les vérités qui transcendent absolument l'ordre sensible, relèvent uniquement de l'office et de l'autorité de l'Eglise. Dans notre Encyclique *Humani generis*, Nous avons décrit la tournure d'esprit de ceux dont Nous venons de parler, et Nous avons signalé que certains errements qui s'y trouvaient réprouvés avaient précisément pour origine le fait d'avoir négligé la liaison avec le magistère vivant de l'Eglise. » (1)

Mentalité désorientée et arriérée.

Des écrivains étrangers, et des Espagnols qui s'en font l'écho, ont cherché un refuge contre la doctrine pontificale, en reprenant les épithètes périmées de l'époque libérale. Ils nous déclarent intransigeants, désorientés, hermétiques au progrès... Ils admettraient à la rigueur les évêques, mais pas ce que nous avons d'espagnol ; ils sont d'accord sur le catholicisme, mais ils s'irritent contre ce qu'ils appellent le catholicisme espagnol.

On a suffisamment diffusé ce sophisme et nous nous croyons dans l'obligation de l'examiner et de démontrer son inconsistance, non pour ce qui touche nos modestes personnes, mais pour la défense du magistère de l'Eglise.

Ce sophisme, en réalité, le Pape l'a réfuté dans les phrases reproduites plus haut, lorsqu'il faisait allusion aux idées propres et à la mentalité moderne, sources uniques, au jugement des sophistes, de la vraie méthode scientifique. Pour notre part, nous ne ferons pas de comparaisons. Mais lorsque l'Eglise d'Espagne envoie des milliers de missionnaires (2) qui font connaître la lumière de la foi et le nom mille fois aimé de la patrie aux régions les plus lointaines, comment peut-on la juger retardataire et stérile ? Lorsque tant d'institutions religieuses ou simplement catholiques soutiennent par leurs propres moyens et leur consécration personnelle un si grand nombre de maisons pour malades, vieillards et enfants, qui pourra expliquer cette ardente charité par l'obscurantisme et l'hermétisme ?

Nos Universités et Facultés ecclésiastiques tiennent très haut le drapeau de la science sacrée

(1) Encyclique *Humani generis*, *D. C.*, n° 1077, du 10. 9. 1950, col. 1159.
(2) Sess. XXIV, c. IV.
(3) *D. C.*, n° 1175, du 13. 6. 1954, col. 708.

(1) *Id.*, col. 708-709.
(2) Le Conseil supérieur des missions indique le chiffre de 1 419 missionnaires espagnols (663 en Asie, 157 en Afrique, 554 en Amérique du Sud et 45 en Océanie (*Ecclesia*, 2. 4. 1955).

comme l'ont reconnu d'éminents penseurs européens. Elles n'ont que de modestes subventions et peu d'aide, mais cependant leurs bibliothèques augmentent, elles reçoivent des centaines de revues scientifiques ; l'une d'elles, par exemple, en reçoit 630 ; une autre 422 ; elles publient des collections de haute recherche scientifique et des revues jouissant d'un grand crédit en Espagne et à l'étranger ; elles envoient des délégués à des Congrès internationaux, par exemple à l'assemblée des Universités hispaniques en octobre 1953, au Congrès scientifique de Rome au même mois de 1954, au Congrès argentin de psychologie, à celui de philosophie de Sao Paulo, à celui de philosophie des sciences de Zurich. Ajoutons à cela la réunion annuelle des Semaines de recherche et d'étude des sciences ecclésiastiques, la grande collection, encore en cours de publication, des 130 volumes de la bibliothèque des auteurs chrétiens ; les collections des études mariales, non inférieures en science mariologique aux plus célèbres existant dans les autres pays. Tout cela mérite-t-il d'être oublié ou catalogué dans la culture vulgaire et anachronique ? Le cadre de ce mouvement culturel mérite-t-il d'être qualifié d'intransigeant ? Un penseur moderne, qui dominait les sciences philosophiques et était un brillant écrivain, avait coutume de dire que l'esprit d'accommodement, dans le domaine moral, pouvait aller de la bonté au pardon des injures et à la charité héroïque des saints, mais que dans l'ordre intellectuel l'abdication des principes s'appelait apostasie.

Leçons et exemples.

Les évêques des autres pays nous en donnent en abondance. Nous avons déjà entendu les évêques américains. Récemment, les évêques d'Argentine eurent à parler pour la défense de la vérité et les droits de l'Eglise. Voici leurs paroles : « L'Eglise est une réalité surnaturelle, et parce qu'en même temps elle est temporelle, elle est une société visible et hiérarchique dont les chefs sont le Pape et les évêques, jouissant de l'autorité nécessaire pour sauvegarder la foi, administrer la grâce des sacrements et maintenir la discipline des fidèles. » (1)

La lettre pastorale de Carême du cardinal Suhard, archevêque de Paris, « Essor ou déclin de l'Eglise », écrite en 1947, connut une grande diffusion. Il se référait à l'attitude et aux méthodes des modernistes et disait : « Les modernistes... tentèrent une adaptation qui était un abandon doctrinal : ce qui importe, pensaient-ils, c'est de se réconcilier avec le monde. Si donc quelque accommodement est nécessaire pour faire cadrer le dogme avec la raison, ou la morale avec la science, il faut y consentir. Tout évolue dans le monde : l'Eglise n'échappe pas à cette loi. Qu'elle s'y prête hardiment. Elle y trouvera son profit : ce qui importe, ce n'est pas la lettre, c'est l'esprit... Si l'Eglise veut vivre, qu'elle adapte son dogme, son culte et sa discipline aux formes du présent.

» Mais l'Eglise, commente le cardinal Suhard, ne l'entendit pas ainsi... Le modernisme avait bien vu la face « humaine » de l'Eglise, mais il avait méconnu sa nature divine... On voit combien l'Eglise a raison de maintenir, face à toutes les concessions qui lui sont si souvent demandées par ce « monde qui passe », une intransigeance qui n'est pas chez elle une « attitude », ou un réflexe prudent de survie, mais le simple corollaire d'un dogme, et le rayonnement tranquille de son être. » (1)

Avec la suave énergie et la claire vision de son prédécesseur, le cardinal Feltin a condamné le « livre jaune » des quarante prêtres-ouvriers déclarés insoumis. Une des raisons de la condamnation reposait sur la théorie émise par eux selon laquelle l'autorité de la hiérarchie ecclésiastique sur les prêtres se limite à la sphère des activités strictement religieuses (2).

Mais nous devons élever plus haut nos regards : Pie IX et le *Sillabus*, Léon XIII et l'Encyclique *Inscrutabili Dei*, aurore de son pontificat ; saint Pie X a condamné le modernisme et le Sillon ; Benoît XV a renouvelé dans sa première Encyclique la condamnation du modernisme faite par son saint prédécesseur ; Pie XI a écrit, en 1937, l'Encyclique *Mit brennender Sorge ;* Pie XII, enfin, nous a laissé en 1950 la lumineuse Encyclique *Humani generis*, et, il y a quelques mois, ses discours à l'épiscopat réuni à Rome, témoins impérissables de sa prévoyance et de sa fermeté face aux sournoises tentatives de l'erreur et de l'hérésie.

Nous ne prétendons pas, par conséquent, couper les ailes de la pensée ni prendre des postures et des attitudes. Nous suivons, et, avec l'aide de Dieu, nous suivrons toujours les directives des pontifes romains, et notre intransigeance, reprenant les paroles du cardinal Suhard, archevêque de Paris, sera le simple corollaire d'un dogme et le rayonnement tranquille de son être.

Théologie laïque.

Il reste à parler d'un autre phénomène, plus étrange encore, si cela se peut, que les précédents, que l'on observe aujourd'hui partout et qui est de la plus grande actualité.

S. S. Pie XII a parlé des théologiens laïques dans sa solennelle allocution du 31 mai 1954. Qui sont-ils et quel est leur programme ? Ils constituent une « catégorie spéciale », ils forgent pour leur compte personnel une théologie laïque, ils se prononcent avec une ardeur inquiète sur les questions les plus délicates de la foi et de la morale, ils indiquent « à leur manière » aux prêtres et aux évêques les limites de leur activité et les règles de la discipline ecclésiastique, ils signalent les livres à lire et ceux qui doivent rester dans le silence et l'oubli...

Le Pape a averti du danger et a élevé sa voix avec une énergie juvénile, traitant expressément de la question et avertissant sérieusement les coupables. Nous citons textuellement ce passage : « La première chose à remarquer est assurément la tendance qui ose réduire et limiter le pouvoir des évêques (sans en excepter le Pontife romain) en tant qu'ils sont pasteurs du troupeau qui leur est confié. Elle restreint leur autorité, leur office et leur vigilance à des fins précises concernant les matières strictement religieuses, la promulgation des vérités de la foi, la réglementation des pratiques de piété, l'administration des sacrements de l'Eglise et l'accomplissement des fonctions liturgiques. Elle veut écarter l'Eglise de toutes les

---

(1) *D. C.*, n° 1190, du 9 janvier 1955, col. 23.

(1) Les Editions du Vitrail, p. 34-35.
(2) *D. C.*, n° 1188, du 12. 12. 1955, col. 1547-1548.

entreprises et les affaires qui concernent la vie réelle, « la réalité de la vie », comme on dit, parce qu'elle serait en dehors de son pouvoir. Cette mentalité s'exprime parfois brièvement en ces termes dans les discours de certains catholiques laïcs même haut placés : les évêques et les prêtres, nous les voyons, les écoutons et les fréquentons volontiers dans les églises, mais sur les places publiques et dans les bâtiments publics où l'on traite et décide les choses de ce monde, nous ne voulons pas les voir ni entendre leur voix. Là, c'est nous les laïcs — et non les clercs de quelque dignité et rang que ce soit — qui sommes juges légitimes. » (1)

Contre de telles erreurs, déclare le Pape, « il faut tenir ouvertement et fermement que la puissance de l'Eglise n'est pas limitée aux choses strictement religieuses » (2). Tout ce qui, dans le domaine moral se rapporte à la loi naturelle, ses principes, son interprétation et son application, relève de la juridiction de l'Eglise. En matière sociale il y a de nombreuses et très graves questions, ou purement sociales ou politico-sociales, qui touchent de près la morale, la conscience et le salut des âmes. En matière de dogme et dans les règles de prudence pour traiter avec les adversaires sans se laisser amollir par un irénisme fluctuant, l'Encyclique *Humani generis* a décrit magistralement tant le chemin à suivre que les écueils à éviter. En ce qui concerne la discipline, même lorsqu' « une critique qui souvent murmure en cachette et sourdement », fille de « l'esprit altier des temps modernes », la combat et lui fait obstacle, « les clercs et les laïcs » doivent savoir que tant l'Eglise que les ordinaires ont le pouvoir légitime de déterminer et de faire respecter la discipline ecclésiastique, laquelle a toujours exercé une influence bienfaisante sur la sanctification des individus et des familles. Pour ce qui est des jugements et des recommandations au sujet de livres, de publications, d'auditions, de spectacles, spécialement lorsqu'elle s'adresse à la jeunesse, il suffit de rappeler la législation ecclésiastique.

Les ordinaires des lieux, par eux-mêmes ou par l'intermédiaire de prêtres compétents, doivent veiller sur les livres qui se publient ou sont mis en vente sur leur territoire (can. 1397, § 4).

Un livre prohibé ne peut être réimprimé, lu, retenu, vendu, traduit, ou prêté (can. 1398, § 1).

Le droit et le devoir de prohiber des livres appartiennent à l'autorité ecclésiastique suprême pour toute l'Eglise, aux Conciles, même particuliers, et aux ordinaires de lieu pour leurs sujets (can. 1395, § 1).

Même si les laïcs prétendent qu'il ne s'agit pas de questions de foi divine, qu'ils n'oublient pas les paroles de Léon XIII : « Penser qu'il est licite de juger comme l'on veut en tout ce qui n'est pas de foi divine est une chose qui ne peut en aucune façon être tolérée... L'obéissance ne doit pas se limiter aux vérités de la foi ; elle doit s'étendre bien au-delà, à tout le domaine qui tombe sous l'autorité de l'évêque. » (3)

Mais avec ces principes inflexibles, avec un magistère autoritaire et intransigeant, ne va-t-on pas enchaîner la science et freiner l'enthousiasme des savants ? Que de fois l'Eglise a-t-elle entendu ces reproches ! Elle a médité sur eux et elle a continué à définir au nom de son magistère infaillible et à faire des recherches avec ses légions de savants. Camille Muller a exprimé cette plainte, bien que plus tard il se soit soumis au jugement du Saint-Siège (1). Un autre écrivain, français comme lui, répondait dans une lettre inspirée que ce n'est ni avec la science ni avec les profondeurs de la scolastique que l'on arrive à la lumière, mais par la prière, l'humilité et l'imitation de Jésus-Christ. Et Peter Wust, l'illustre maître de philosophie, dans sa chaire de Münster, qui voyait « un geste d'amertume » dans le mouvement intellectuel européen qui s'est éloigné de Dieu sans avoir trouvé le chemin de la liberté auquel il ne cesse d'aspirer, disait aussi, en faisant ses adieux à ses élèves, que c'est dans la prière et l'humilité que l'on apprend et que l'on vit la sagesse de la vie.

La science sans la morale n'est qu'un vain mot, a dit Newton ; la science sans la morale, au lieu d'avancer et de construire, détruit, a affirmé Balmes. L'Eglise catholique a béni, cultivé et protégé les sciences et les arts ; elle a aussi signalé les dangers qui de part et d'autre les menacent. Chaque fois que l'on écoute la voix de son magistère, la science avance sans heurts, l'inspiration déploie ses ailes, la morale est affermie, les patries grandissent et les âmes se sanctifient.

Nous vous redisons, chers fils, le *Unum necessarium* de l'Evangile (2) : « une seule chose est nécessaire », en même temps que, avec une paternelle affection, nous vous bénissons.

Le 19 mars 1955, en la fête de saint Joseph, patron de l'Eglise universelle.

† ENRIQUE, *cardinal-archevêque de Tolède* ; † BENJAMIN, *cardinal-archevêque de Tarragone* ; † FERNANDO, *cardinal-archevêque de Saint-Jacques-de-Compostelle* ; † RIGOBERTO, *archevêque de Saragosse* ; † LUCIANO, *archevêque de Burgos* ; † MARCELINO, *archevêque de Valence* ; † LUIS, *archevêque de Sion, vicaire général aux armées* ; † RAFAEL, *archevêque de Grenade* ; † JOSÉ, *archevêque de Valladolid* ; † FRANCISCO JAVIER, *archevêque d'Oviedo* ; † JOSE MARIA, *archevêque coadjuteur de Séville* (3).

(1) Discours aux cardinaux et évêques du 2. 11. 1954. *D. C.*, n° 1186 du 14. 11. 1954, col. 1432-1433.
(2) *Id.*, col. 1433.
(3) Lettre *Est sane molestum*, 17. 12. 1888. *Leonis XIII Acta*, vol. VIII. p. 385-389.

(1) CAMILLE MULLER, *L'Encyclique* Humani generis *et les problèmes scientifiques*, Louvain, 1951. Cf. *D. C.*, n° 1165 du 24. 1. 1954, col. 73-74, et n° 1167, du 21. 2. 1954, col. 198.
(2) *Luc.* X, 42.
(3) On aura remarqué l'absence de la signature de S. Em. le cardinal Segura, archevêque de Séville.

— *Les Saints Innocents, protecteurs de tous les enfants*, par PAULE ANTOINE. — Vol. 18 × 13 cm., 76 pages, de la collection « Nos amis les saints ». Prix : broché, 260 francs ; franco, 290 francs ; cartonné, 380 francs ; franco, 410 francs. Editions du Sud-Est, 46, rue de la Charité, Lyon.

En dehors du fait historique de l'odieux massacre et du culte rendu par l'Eglise à travers les siècles à ceux qu'on appelle les Saints Innocents, les documents manquent pour composer un livre sérieux. L'auteur, qui est une maman, et une maman qui a eu la douleur de perdre un tout petit enfant, a dû étayer sur la réalité historique le présent récit. En un style plein de poésie, il fait vivre pour nous le petit Jonathan qu'enveloppe l'amour émerveillé de sa grande sœur Myriam.

Grande Loge d'Angleterre et Obédiences françaises

Le R. P. Berteloot, S. J., a bien voulu nous permettre, avec l'autorisation de la Table Ronde *— et nous les en remercions, — de reproduire l'article ci-dessous paru dans cette revue* (n° 87, mars 1955, p. 28-42). *Il souligne la nette opposition, pour ne pas dire plus, que fait la Grande Loge d'Angleterre à l'athéisme du Grand Orient de la rue Cadet et de la Grande Loge de la rue de Puteaux.*

Pour bien comprendre l'article qui va suivre, il est indispensable de rappeler qu'il existe en France, juxtaposées les unes aux autres, trois obédiences maçonniques :

Le Grand Orient de France : rue Cadet.
La Grande Loge : rue de Puteaux (1).
La Grande Loge nationale française : boulevard Bineau, à Neuilly.

Seule cette dernière obédience est régulière, officiellement reconnue par la Grande Loge d'Angleterre, la quasi-totalité des Loges américaines et les Loges scandinaves.

Depuis longtemps déjà, les Francs-Maçons des deux obédiences dissidentes cherchent à rentrer en relations officielles avec les Maçons anglais, notamment avec la Grande Loge d'Angleterre, tant le prestige de cette dernière s'est maintenu très haut dans l'opinion mondiale.

L'espoir d'une reconnaissance de cette Grande Loge maintient encore un certain tonus vital dans nos deux obédiences, en retenant chez elles leurs vieux membres désillusionnés et en incitant à entrer chez elles un certain nombre de jeunes gens soucieux d'arriver rapidement au sommet de certaines carrières.

Or, jusqu'ici, aucune tentative n'a réussi.

Au temps où M. Groussier était encore président (*très illustre grand maître*) du Grand Orient, en fin de convent, des Maçons impatients lui ayant brutalement posé cette question : *Quand donc réussirez-vous à obtenir gain de cause ?* M. Groussier répondit, avec non moins d'impatience : *Que voulez-vous que je fasse ? Quand je leur écris, ils ne me répondent même pas.*

Le 28 août 1938, comme lassée et exaspérée par ces demandes réitérées, la Grande Loge Unie d'Angleterre fit publier par son grand maître, le duc de Connaught, oncle du roi George VI, une déclaration officielle qui constituait une dernière et énergique fin de non-recevoir.

Après avoir rappelé les principes essentiels de l'Ordre : foi en Dieu, appelé le Grand Architecte de l'univers ; croyance en la Bible, considérée comme sa volonté révélée ; abstention de la politique, respect de la liberté de conscience, de l'ordre social établi et du souverain national, le grand maître ajoutait : *La Grande Loge est informée qu'il existe des organismes qui prétendent relever de la Maçonnerie et en prennent le nom, et qui n'adhèrent pas à ses principes. Tant qu'ils maintiendront cette attitude, la Grande Loge refusera absolument d'avoir des relations avec eux et de les* considérer comme maçonniques (c'est nous qui soulignons).

(1) Nous ne citons pas le Droit humain car, étant mixte, cette obédience ne peut plus être considérée comme maçonnique.

Ce manifeste portait au Grand Orient un coup beaucoup plus rude que ceux qui l'avaient précédé. Surtout, il rendait publique, et donc plus humiliante encore, une excommunication que les profanes et la plupart des Maçons ignoraient ou avaient oubliée. Situation grave pour les dirigeants du G.·. O.·. si soucieux de faire passer leur obédience pour la première du monde.

Au convent de septembre 1938, n'y tenant plus, certains FF.·. interpellèrent le président du Conseil de l'Ordre, le T.·. Ill.·. F.·. Groussier, en l'adjurant de redoubler d'efforts pour arriver à l'union tant désirée. Persuadés de leur valeur, pleins de suffisance, ils exprimèrent leur mécontentement avec la classique audace de ceux qui ne doutent de rien. Le F.·. Corneloup s'écriait alors, en des termes fort peu académiques : *La Grande Loge d'Angleterre n'est nullement fondée à prétendre qu'elle est la gardienne et la conservatrice du pur maçonnisme. Elle ne peut imposer sa volonté que parce que beaucoup des FF.·. anglo-saxons ne sont pas éclairés. En lisant les déclarations de la Grande Loge d'Angleterre, on ne peut s'empêcher d'éprouver qu'elle s'ingénie à rechercher tout ce qui peut diviser les Francs-Maçons* (1).

Pressé d'agir, d'intervenir, et surtout de réussir, le président du Conseil de l'Ordre fut alors réduit à faire ces pénibles aveux : *Vous voulez le rapprochement des Maçonneries ? J'affirme que le procédé que vous voulez employer nous en éloignerait au lieu de nous en rapprocher. — Comment voulez-vous que nous réunissions sous l'initiative et l'égide du Grand Orient de France des Maçonneries qui refusent de nous reconnaître la qualité de Maçons ?* (2) *— Prenez garde. Cela n'a pas toujours servi au Grand Orient de se croire supérieur à d'autres puissances maçonniques. N'oubliez pas que dans beaucoup d'autres pays on reproche aux Maçons d'être à la remorque du Grand Orient de France, et que cela gêne parfois nos rapports avec les puissances maçonniques de ces pays qui sont le plus près de nous* (3).

Ainsi, non contente de renier le Grand Orient, la Grande Loge d'Angleterre regardait d'un mauvais œil les Maçonneries étrangères qui osaient prendre contact avec lui. C'est dire combien le

(1) Compte rendu, p. 51.
(2) Compte rendu, p. 270.
(3) Compte rendu, p. 274 (*).
(*) En 1921, un certain nombre de Maçons, désireux d'unir malgré tout par un habile truchement les Maçonneries latines et anglo-saxonnes, eurent l'idée de créer l' « Association maçonnique internationale ». L'institution fut d'abord accueillie avec faveur, et un temps vint où 32 puissances, groupant environ 120 000 membres, lui donnèrent leur adhésion. Mais depuis la guerre, un mouvement de méfiance se produisit, notamment à la suite du discours prononcé par le duc de Devonshire, interdisant à toutes les Loges et même à toutes les obédiences dépendant de la Grande Loge d'Angleterre d'entretenir des relations avec les Maçons mécréants. Cette décision ayant été acceptée par les obédiences hollandaises, suisses et autres... portait à l'A. M. I. un coup fatal.
Alors, sous prétexte que « cette Association était *dépassée par les événements,* en réalité parce que ses tendances extrémistes avaient provoqué des démissions trop nombreuses et par là avaient réduit outre mesure le nombre des cotisations nécessaires au trésor de sa chancellerie, les chefs de l'A. M. I. estimèrent qu'il fallait procéder à sa dissolution. Ce qui fut fait à la quasi-unanimité, lors du Convent tenu à Paris les 28 et 29 avril 1950.

F.·. Groussier avait raison d'insister : *Vous vous écartez du but poursuivi en voulant vous adresser directement à ceux qui ne veulent pas nous connaître* (1).

Aujourd'hui encore, les démarches françaises n'ont pas avancé d'un pas, semble-t-il. Pourtant, le F.·. Marius Lepage, directeur du *Symbolisme*, a multiplié ses efforts pour réussir : il est allé à Londres à l'occasion du couronnement de la jeune reine Elizabeth II, il en a profité pour rencontrer des Maçons anglais. Il a même fait un long voyage aux Etats-Unis, tout cela en vain ! En fin de compte, lui aussi s'est impatienté, il a adressé à un prétendu Frère d'outre-Manche de hautaines leçons : *Abandonnez votre superbe maçonnique... Accordez-nous l'*habeas corpus, *au moins comportez-vous en gentlemen et surtout ne restez pas dans l'ignorance à peu près totale de ce que sont les Maçons français.* Ces paroles n'ont pas porté, et l'espoir d'être reconnu par la Grande Loge d'Angleterre demeure pour l'instant une utopie.

Cependant quand, avec des formes plus polies, on demande aux Maçons anglais : *Quelles sont les raisons de votre silence obstiné ?* ils répondent : *Tant que les obédiences latines n'auront pas modifié leurs statuts, elles n'auront rien à espérer, car nous ne reconnaîtrons jamais une organisation qui rejette les principes essentiels de la Maçonnerie, notamment la foi en Dieu et en sa Loi révélée, surtout quand nous disposons d'une obédience régulière, la Grande Loge nationale française affiliée à la nôtre, officiellement reconnue par elle.*

Pour des Français, le Grand Orient et la Grande Loge peuvent présenter de nombreux avantages matériels : ceux procurés d'ordinaire par les clubs et les diverses associations d'entraide, pour nous qui leur refusons même le titre de Francs-Maçons, nous préférons les ignorer.

Si M. Lepage argue de ce fait pour nous reprocher notre *superbe maçonnique*, il est libre ; mais, de notre côté, nous restons libres de ne pas vouloir discuter avec lui. Et, s'il insiste en rappelant que *la Grande Loge d'Angleterre a longtemps entretenu des relations fraternelles et amicales avec un corps maçonnique qui ne se souciait guère des landmarks* — et l'on sait qu'il s'agit du corps français, — nous lui répondrons à notre tour : rien de plus vrai, mais si, depuis, nous sommes devenus plus exigeants, c'est que les circonstances se sont considérablement modifiées. Naguère, l'Angleterre trouvait son intérêt à noyauter les Loges françaises ; aujourd'hui, il n'en va plus du tout de même.

Pendant longtemps, les Francs-Maçons prétendaient que leur Ordre était régi par des limites (landmarks) revêtues du triple caractère d'antiquité, d'universalité et d'irrévocabilité qu'aucun d'eux ne pouvait franchir sans commettre un sacrilège. Ces limites étaient devenues des dogmes qu'il était interdit de modifier et même de discuter. Les écrivains et les autorités maçonniques les invoquaient à tout propos, et ce avec une telle assurance que l'on croyait à l'existence d'un code de lois positives et de doctrines fondamentales sur lesquelles tous les Maçons du globe se trouvaient unanimement d'accord.

A l'instar des lois des Mèdes et des Perses, ces traditions restaient inaltérables et sacrées. Les enfreindre équivalait à un crime aussi odieux que le pouvait être aux yeux des Juifs le déplacement des bornes délimitant leurs champs. Aussi cite-t-on souvent à leur propos certains versets de l'Ancien Testament (*Deutéronome*, XIX, 14). *Hélas ! écrivait* le F.·. Daruty, *il y a près d'un siècle déjà, pour peu qu'on veuille se familiariser avec ces landmarks, on ne tarde pas à s'apercevoir que de toutes les conventions qui régissent l'Ordre, aucune n'est moins déterminée, aucune n'est plus fictive.*

C'est que les Francs-Maçons ne s'accordent même plus sur le sens de leur commune tradition. A l'origine, en France, la tradition était regardée comme essentiellement catholique, voire sacerdotale. L'Eglise, par le truchement des monastères, avait assumé pendant près de dix siècles la direction des guildes et des divers groupements d'artisans. Les Loges se formaient autour des monastères, notamment autour de ceux qui appartenaient aux moines Bénédictins (1).

Puis, quand la Franc-Maçonnerie devint *jacobite*, elle resta à tout le moins chrétienne (2). L'Ordre des *Chrétiens Bienfaisants de la Cité sainte* n'incitait-il pas ses membres à *devenir des membres fervents de leurs religions respectives ?*

Quand, en 1732, Anderson publia ses premières Constitutions qui allaient rendre la Maçonnerie nettement protestante, les Maçons des deux pays s'y rallièrent tout d'abord. Mais, très vite, les trouvant trop vagues et susceptibles de conduire à l'athéisme, les Maçons anglais exigèrent une seconde édition en attendant d'autres éditions plus précises encore.

Bref, depuis la fin du XVIIIe siècle, la Maçonnerie anglaise continua à imposer à ses membres la croyance au Grand Architecte — en spécifiant bien qu'il s'agissait de Dieu mentionné dans le *Livre Sacré*, — puis la croyance en l'immortalité de l'âme et, enfin, sur l'autel (*la table du Vénérable*), la présence de la Bible ouverte à l'Evangile de saint Jean, faible souvenir de l'esprit chrétien.

A partir de ce moment, cette Maçonnerie devenait une sorte de Tiers-Ordre de l'Eglise anglicane et, en conservant dans ses Loges de nombreux princes ecclésiastiques et laïques, ducs et pairs, évêques et archevêques, elle méritait d'être regardée comme l'épine dorsale de tout l'Empire britannique. Telle est l'histoire du traditionalisme maçonnique en Angleterre.

Tout autre est le traditionalisme des Maçons latins. Prenant à la lettre les premières constitutions d'Anderson, ils s'efforcèrent de les interpréter dans un sens toujours plus libéral ; en réalité dans un sens toujours moins religieux, et ils finirent par se rendre incompréhensibles aux Maçons anglais.

C'est ainsi que les Maçons français, notamment, ont finalement fait de la *tradition* une référence à un système de pensée, à un concept, dont la caractéristique est de ravaler la religion dans les plans inférieurs, aussi l'idée d'une prééminence donnée à l'Eglise les fait-elle frémir. Ils ne voient dans cette dernière qu'un grossier anthropomor-

(1) Compte rendu, p. 269.

(1) « Les Francs-Maçons devant l'Histoire », J. BERTELOOT, *Origine et diversité*, p. 13.
(2) *Loco citato, La Franc-Maçonnerie écossaise*, p. 57.

phisme de Dieu. Sans doute n'en ont-ils jamais scruté les fondements patrologiques. Sans doute aussi n'ont-ils jamais observé les sculptures médiévales des *opératifs*. Pour eux, les dogmes de l'Eglise sont d'illusoires barrières, des signes d'incompréhension dont il convient de s'affranchir comme il convient de se libérer de ses obligations religieuses, tout juste bonnes pour simples croyants.

Quelle raison donner à ce parti pris ? Pour le comprendre, il faut prendre conscience d'un fait, c'est que ces Maçons partent d'un même postulat de pensée : *l'adogmatisme*. Loin de servir à une justification métaphysique propre à sauvegarder l'absolue transcendance de Dieu — comme le croient les naïfs, — cet adogmatisme érige en principe l'*absence de principe*, c'est-à-dire l'athéisme.

Il y a plus de dix ans déjà, pour répondre à l'un des plus fermes défenseurs du libéralisme absolu, qu'on appelait déjà le *laïcisme*, nous exposions, dans un article intitulé « Comment on athéise un peuple », la trame de cette athéisation. Sous couvert de laïcisme, cette mystique se poursuivait en France depuis Jules Ferry. Et elle s'aggravait sans cesse, selon la progression suivante. Du christianisme au déisme, du déisme à la neutralité sympathique, de la neutralité sympathique à la neutralité hostile, de la neutralité hostile à la laïcité, de la laïcité à l'athéisme. Et tel est en effet l'aboutissement de cette mystique tant prônée, successivement par les libéraux, par les radicaux, aujourd'hui par les socialistes et surtout les communistes.

Sans cesse soutenue, dirigée et transportée par le parti *toujours plus à gauche*, et par la Franc-Maçonnerie qui toujours glissait dans le même sens, cette mystique laïque s'exprimait dans cet aveu du F.·. Marcel Sembat : *L'école sans Dieu est l'école contre Dieu, nous n'y pouvons rien, c'est la force des choses*. Ou encore, dans cet autre aveu, plus trouble encore, sorti des lèvres du F.·. de Lanessan, ancien ministre : *Nous devons écraser l'infâme, mais l'infâme, c'est Dieu*.

L'anarchie, dans l'interprétation du mot tradition, devait fatalement entraîner celle de tous les autres mots du langage maçonnique.

Prenons d'abord le plus important de tous, *le Grand Architecte de l'univers*. A l'origine, c'était une façon symbolique d'exprimer le seul vrai Dieu, la première personne de la Sainte Trinité, l'Auteur et l'Ordonnateur du monde par référence à l'art des *Maçons opératifs*.

En 1877, le président du Conseil de l'Ordre du Grand Orient, le pasteur protestant Desmons, crut devoir supprimer la formule *A la gloire du Grand Architecte*. Cette suppression causa un tel scandale que les Frères s'ingénièrent à lui donner d'autres significations permettant de la rétablir si le besoin s'en faisait un jour sentir. Pendant longtemps, disaient-ils, on s'est contenté de lui donner le sens communément admis par tous les chrétiens, puis par ceux qui croyaient en un Dieu créateur du monde. Désormais, il suffit de lui faire signifier simplement le *principe constructif de la vie universelle qu'exaltent d'autre part les ressortissants de confessions non chrétiennes* (1).

(1) *Possibilité*, p. 5.

Autre interprétation plus restrictive encore : *Croire au Grand Architecte convient à l'enfant encore incapable de penser par lui-même et de se faire une représentation mentale qui lui soit propre.* Quant au Maçon éclairé, évolué, qui comprend bien l'art, *il lui est bien permis de ne point partager les vues enfantines du croyant qui se fait un Dieu à son image* (1).

Alors, comme il arrive à chaque grande crise sociale de la foi traditionnelle, nos Maçons en viennent à remplacer Dieu par un démiurge, puis par la nature ou les forces de la nature, et enfin par la reine de la nature qu'est l'humanité.

Quelle sera donc, en définitive, la nouvelle signification du *Grand Architecte ?...* Celle qu'on voudra. Qui oserait le nier ? Aujourd'hui, *pour l'immense majorité des Francs-Maçons irréguliers*, le Grand Architecte n'est pas Dieu. Au dire de l'un d'eux (F.·. Cartier, dans *Lumières et Ténèbres*) *: il est Pan, Osiris, Isis, le dieu nature, le dieu humanité, l'homme idéal, ce par quoi tout existe, l'Etre suprême de Robespierre, le dieu des bonnes gens, le dieu de Béranger. Il peut être tout cela, mais il n'est pas le Dieu du chrétien. Ce n'est pas Dieu que nous glorifions à l'ouverture de nos travaux* (2).

Le F.·. Maurice Cock le déclare sans retour : *Le Grand Architecte de l'univers, c'est aussi bien Archimède qui disait : « Donnez-moi un point d'appui et je soulèverai la terre », que Daubenton qui appliqua la connaissance de l'anatomie comparée à la détermination des corps fossiles : « Le Grand Architecte de l'univers, c'est le Maçon qui cherche à connaître les lois du levier pour soulever la terre.* » En définitive, ce qu'on demande à celui qui veut devenir Maçon, *ce n'est pas de savoir s'il croit à un horloger qui a mis en marche la mécanique du Cosmos, mais s'il croit à l'existence de cette machine, s'il croit qu'il existe des lois physiques qui en règlent la marche, s'il croit qu'il lui est possible de les apercevoir à travers les formes variées de leurs manifestations, et surtout s'il manifeste, s'il révèle sa volonté, comme l'architecte, de les utiliser universellement pour le bien des hommes* (3).

Ainsi, le Maçon, mis en face des merveilles découvertes dans la nature, cesse de se demander *qui* les y a placées, pour s'en tenir désormais aux simples *utilisations qu'il en peut faire*. En d'autres termes, il oublie le Créateur pour ne plus voir que l'organisateur ; puis, après avoir affirmé que ce dernier seul mérite considération, il finit par croire que le véritable organisateur, le véritable architecte, c'est lui. Que fait, en effet, l'architecte ? *L'architecte utilise les notions très variées qu'il peut avoir de toutes les sciences qui ont avec l'architecture un rapport quelconque* (*histoire, littérature, mathématique, géométrie, mécanique, perspective, physique, dessin, peinture, sculpture*), *pour composer, pour reproduire, pour enfanter avec son génie* humain *une construction nouvelle* (4).

Cette conclusion, une fois tirée et affirmée, nos Maçons, l'air offensé, lancent ces impérieuses interrogations : des hommes qui défendent de telles conceptions méritent-ils d'être traités d'*athées stupides ?* Non : *Parce que je refuse de person-*

(1) B. NAC, *Le Symbolisme*, avril 1935.
(2) *Le Symbolisme*, octobre 1937.
(3) *Revue M.*, de Bruxelles, cité dans le *Bulletin de la Grande Loge de France*, 15 janvier 1939.
(4) *Ibid.*

nifier la cause première ou d'autres abstractions, suis-je un impie?... Pour ne pas être un athée stupide, est-il indispensable de croire en Dieu selon les exigences du dogmatisme religieux?... (1)

Dès lors, ce que l'on a négligé jadis, pourquoi ne pas le faire aujourd'hui? Puisque, grâce à l'expédient du symbolisme, on peut dire qu'il n'y a plus d'athées, pourquoi ne pas reprendre la formule du *Grand Architecte de l'univers*, quitte à laisser chacun libre de l'interpréter comme bon lui semble! Il suffit de *conserver les syllabes magiques en laissant planer le mystère sur leur interprétation. Qu'importe si pour beaucoup la lettre ne reflète plus l'esprit!* Respectons le vocabulaire de ceux qui continuent *à croire comme nos aïeux. Si leur foi aujourd'hui n'est plus pour nous que cendre, gardons précieusement cette cendre dans l'urne de notre souvenir et laissons debout la statue des dieux qui sont leurs prières pétrifiées* (2).

De fait, une même perversion s'est produite dans le sens de tous les termes maçonniques pris en particulier. Ici, le F∴ Lepage triomphe, car il peut maintenant donner un sens symbolique, soi-disant ésotérique, à tous les mots qu'il emploie. Pour lui, la Bible est *non un livre religieux*, mais simplement *un symbole*, un ustensile aussi indispensable que le maillet du Vénérable..., un meuble analogue au fauteuil présidentiel... *Le Grand Architecte*, une *image* commode, un cliché passe-partout, n'engageant à rien, n'exigeant rien, ni la foi ni la conversion de l'individu — disons-le tout de suite, — un truc pour obtenir la reconnaissance anglaise, les termes du rituel, des mots, encore des mots...

Bref, tout passe sous couleur de symbole, mais chacun sait que, chez les Maçons dont il s'agit, à force de parler de *symbole*, ce mot-là lui-même se vide de sa valeur intrinsèque et finit par prendre l'allure d'une pure complaisance verbale. Quand on en arrive à prôner une religion athée — deux mots qui jurent d'être ensemble, — on est bien proche d'adorer *baphomet*, d'adopter les rites les plus extravagants de la sorcellerie et d'approuver les célébrations sacrilèges des messes noires. Aussi, combien vraie cette constatation du F∴ Marius Lepage : *Il est certain que peu d'Anglais parviendront à réaliser la profonde vérité métaphysique de la démarche spirituelle de ces Français dont nous connaissons tant d'exemples qui sont à la fois athées et religieux* (3).

Et combien plus vraie encore cette autre constatation : *J'ai maintenant la conviction profonde que pas un Anglais sur mille ne peut valablement parler de la Maçonnerie française.* Ecrire *pas un Anglais sur dix mille* eût été encore plus près de la vérité. Autour des Loges règne maintenant un langage aussi anarchique que celui qui régnait au temps de la tour de Babel.

Dès lors, se réunir pour en parler, à quoi bon? puisqu'on aboutirait au même résultat, mieux vaut rester chacun chez soi.

Après avoir examiné les exigences de la Grande Loge d'Angleterre, l'auteur d'une brochure traitant des *possibilités de réconciliation* l'achève par ces mots : *Il n'est pas interdit d'espérer que des prétentions plus « modestes » puissent se faire jour.*

(1) *Ibid.*, avril 1935. B. NAC.
(2) *Le Symbolisme*, octobre 1937, p. 234.
(3) P. 19.

« *Plus modestes* », termes très insuffisants pour exprimer les humiliantes concessions que les Maçons anglais devraient consentir pour se mettre au niveau inférieur où les Maçons français sont eux-mêmes tombés. Etrange fraternité que celle qui doit se réaliser dans le nivellement par en bas, dans une communauté d'erreurs et de misères intellectuelles, morales et sociales.

Entre les deux Maçonneries rivales, il existe à peu près sur tous les terrains des divergences profondes.

Loin d'abandonner leur croyance en Dieu, les Maçons anglais ne cessent de la proclamer. Dans toutes les circonstances solennelles de la vie nationale, leurs grands chefs se font un devoir d'adresser des prières à un *Grand Architecte* bien déterminé, à un Dieu personnel, transcendant qui n'a rien de panthéistique ni d'anthropomorphiqne, donc rien qui ressemble à une divinisation de la nature ou de l'homme comme le veulent les Maçons français.

C'est dire que les diverses conceptions du Grand Architecte proposées par les Maçons français ne sauraient leur donner satisfaction. Le F∴ Albert Lantoine lui-même l'avouait, il y a longtemps déjà : *Les Loges qui tiennent à ces conceptions se trompent en croyant satisfaire aux exigences de la Grande Loge d'Angleterre... Quand la Grande Loge de France croit fournir, en faveur de sa reconnaissance par la Grande Loge d'Angleterre, un argument décisif de son respect de la tradition, en disant qu'elle a conservé dans son ritualisme « le symbole » du Grand Architecte de l'univers, et qu'elle s'étonne du « non possumus » qui lui est opposé, elle prouve qu'elle ne comprend pas la mentalité des Maçons d'outre-Manche. Pour eux, le Grand Architecte n'est pas un symbole; tout symbole a comme origine une vérité, et il est, lui, cette vérité d'où procède tout le symbolisme maçonnique. Si vous lui retirez cette vertu primordiale, le reste ne tient pas.*

Et c'est précisément pour sauvegarder cette vérité, nous devrions dire ce premier grand principe de la Franc-Maçonnerie, que *les ateliers anglais ne se contentent pas de constater la formule sacrée sur le diplôme d'un Frère visiteur étranger*, mais *s'enquièrent avant de lui ouvrir la porte de leur Temple de sa croyance en Dieu* (1). Ce qu'on dit ici de la *Grande Loge* s'applique *a fortiori* au *Grand Orient*.

Eh oui! pour les Maçons anglais, le *Grand Architecte* n'est pas une palinodie, il n'est pas davantage une croyance aveugle; il est beaucoup plus qu'un mot, qu'un symbole, il est une vérité philosophique; mieux que cela, il est une réalité vivante et personnelle; pour la plupart même, il est le Dieu vivant de la Bible. S'ils tiennent à garder le mot « Dieu », c'est parce qu'il représente une doctrine de vie, une morale et une conception de l'homme nettement spiritualistes donnant à la vie des individus et des sociétés le sens le plus élevé, l'explication la plus rationnelle, le but le plus noble et les moyens les plus propres à l'atteindre. Plus spécialement, s'ils tiennent à rester fidèles à Dieu, c'est parce que cette fidélité constitue la meilleure garantie de leurs libertés.

Et nous voici au fond du fond de la campagne menée autour du Grand Architecte de l'univers. *Le rejet de Dieu aboutit logiquement à l'écrase*

(1) *Le Symbolisme*, octobre 1937, p. 24.

ment de l'homme. On perd l'homme en le détachant de Dieu, on sauve l'homme en le rattachant à Dieu (1).

Le conflit en question aura-t-il un jour sa solution ? La Grande Loge d'Angleterre consentira-t-elle à se montrer moins exigeante en ce qui concerne le symbole du *Grand Architecte ?* Le Grand Orient de France se décidera-t-il à le réintégrer dans ses statuts ? Pour nous, croyants *profanes,* nous le souhaitons.

Le mot appelle la chose que le sens commun lui fait signifier. Pourvu que ceux qui l'admettent ne soient pas systématiquement athées matérialistes à la manière des communistes marxistes, la réintégration du symbole marquerait un véritable progrès. Quelles que soient les significations que les agnostiques voudraient lui donner, rien n'empêcherait les autres d'y retrouver Dieu, voire le Dieu de la Bible.

Hélas ! sous l'influence de la Russie communiste, tout, en France, semble s'orienter dans le sens contraire.

Et pourquoi faut-il que la belle terre classique des entreprises *généreuses* retarde sur les autres ? Comment se fait-il que des hommes fiers de leur double titre de français et de républicain s'obstinent à vivre dans l'illusion de se croire avancés, alors qu'ils se conduisent en véritables réactionnaires ?

Toutefois, un fait nouveau vient de se produire qui mérite analyse et réflexion.

La G.·. L.·. Unie d'Angleterre qui, jusqu'ici, s'était refusée à reconnaître la qualité maçonnique aux obédiences françaises de la G.·. L.·. et du G.·. O.·. aurait admis la création d'une sorte de Loge hybride, antichambre d'une future Grande Loge Unie de France, groupant la G.·. L.·. N.·. F.·. et les membres postulants de la G.·. L.·. et du G.·. O.·. L'événement en soi est considérable ! Il faut, en tout cas, lui prêter une attention soutenue, comme au début de toutes choses d'ailleurs, ce début eût-il un caractère volontairement modeste et anodin.

En l'occurrence, il s'agirait d'un *monstre* maçonnique, tant au point de vue de la légalité et de la jurisprudence obédentielle qu'au point de vue de l'histoire de l'Ordre..., et c'est bien ce qui stupéfie les Maçons chevronnés.

Quel esprit étrangement compliqué a bien pu présider à l'élaboration d'une Loge *régulière,* composée en partie par des *Maçons irréguliers* travaillant en dérogation avec les coutumes de la *Maçonnerie régulière,* sans pourtant être reconnus comme *Maçons réguliers* par l'obédience qui dirige précisément les *Maçons réguliers* précités ! C'est véritablement un chef-d'œuvre de confusion, sans précédent, croyons-nous, dans l'histoire de la Maçonnerie continentale.

On pourrait en sourire, s'il ne se posait tout de suite cette grave question : que veut-on ?... Que signifie l'apparition d'une cellule maçonnique artificielle et hétérogène insérée entre les différentes obédiences françaises ?

Si l'on interroge les Maçons de la G.·. L.·., la réponse est claire. Depuis des années, ces Maçons supplient la G.·. L.·. Unie de Londres, doyenne des Maçonneries spéculatives, de leur accorder une *levée d'excommunication* qui fera d'eux des Maçons reconnus par le monde anglo-saxon, et notamment par les Maçonneries américaines. Qu'on ne s'y trompe pas, les proclamations véhémentes ou les avis condescendants des Maçons du G.·. O.·. trahissent un même désir. Mais la Maçonnerie anglo-saxonne ne peut *de jure* reconnaître qu'une seule obédience par pays ; c'est chose faite, la reconnaissance ayant été accordée voici déjà quelques lustres à la G.·. L.·. N.·. F.·., boulevard Bineau, à Neuilly, à laquelle appartiennent, paraît-il nombre de Loges anglaises et américaines, et nombre d'Anglo-Saxons.

Les dirigeants de la G.·. L.·. ont donc pensé qu'il convenait d'abord de faire amende honorable de façon spectaculaire, d'où la reprise de la Bible sur l'autel. Puis, ayant donné ce gage de bonne volonté, ils ont engagé des pourparlers avec fin de constitution d'une Loge mixte. Bien entendu, pour cela, ils ont dû, d'abord, admettre les exigences des Loges régulières : croyance en Dieu, en l'immortalité de l'âme, etc. Mais qu'importe ! Il s'agit là d'un engagement du bout des lèvres, ne reposant sur aucune garantie religieuse, et il n'y a aucune illusion à se faire quant à la valeur de ces proclamations solennelles... Nous sommes maintenant fixés sur la pensée réelle des Maçons *latins.* Certains d'entre eux affirment même, sans l'ombre d'une gêne, qu'on aurait fait valoir à Londres l'avantage sous-jacent à l'unification des obédiences françaises sur le plan de l'influence politique britannique. Nous ne savons si cette incroyable proposition a véritablement été faite, encore que cela ne nous surprendrait guère, mais enfin elle a bien pu être *lancée* dans les conversations, sans être formulée ouvertement.

Cependant, nous ne saurions prendre trop au sérieux ce dernier motif, car, véritablement, il n'apparaît pas comme un argument de poids. L'influence anglaise n'a peut-être pas besoin pour s'exercer des services d'une Maçonnerie latine suffisamment compromise aux yeux des Français.

Alors ? Peut-être l'attitude de la G.·. L.·. Unie d'Angleterre pourrait-elle s'expliquer, si du moins il est bien exact qu'une Loge mixte ait été autorisée par elle, par le désir de mettre fin à une situation paradoxale : le fait que le *Suprême Conseil* français des *hauts grades écossais,* seul reconnu comme tel par les Suprêmes Conseils des Maçonneries anglo-saxonnes, soit *souché* sur une Grande Loge irrégulière.

Pourtant, s'il en est ainsi, on peut penser que la G.·. L.·. Unie d'Angleterre manque vraiment d'imagination, ou bien alors qu'elle fait preuve, contrairement à ses principes et à sa réputation, d'une dangereuse imprudence... Il se pourrait donc que la nouvelle annoncée à grand renfort de trompes soit bientôt suivie d'un silence décevant...

Car il est trop évident que la brusque volte-face de Maçons latins, devenus comme par enchantement défenseurs de la Bible et de la foi, doit cacher quelque chose de subtil... Nos contes populaires sont pleins de sagesse qui nous rappellent les ruses du loup plongeant sa patte dans la farine pour se faire ouvrir la porte..., ils ont gardé le souvenir de l'avertissement évangélique. C'est qu'en effet le loup excelle en l'art du déguisement pour pénétrer dans la bergerie.

Que la Maçonnerie anglo-saxonne prenne garde, car il en va de ses destinées. Il est des échanges mortels, et on ne peut admettre en soi ce qui contient un germe de dégénérescence sans risque de périr soi-même.

(1) Mgr Théas.

On peut être persuadé que les Maçons latins non pratiquants d'une confession chrétienne et admis dans les Loges *régulières* auront tôt fait, par leur remuant activisme, par leur manie de la spéculation et du discours, par le noyautage à l'extérieur des Loges, de gagner à leur cause les quelques Français de la G.·. L.·. N.·. F.·., facilement séduits par le verbiage prestigieux de leurs nouveaux frères. Ainsi, la Maçonnerie régulière sera progressivement gagnée aux sophismes philosophiques et sombrera elle aussi, inconsciemment, dans l'agnosticisme de fait, dans le reniement intérieur des principes devenus lettre morte. L'athéisme de toutes les obédiences sera atteint de la sorte.

Que de raisons de crainte pour les Maçons anglais soucieux de préserver leur foi chrétienne et leurs institutions monarchiques ! Et nous pensons à ceux qui s'interrogent et ne sont pas naïfs : quel crédit accorder au grand maître de la G.·. L.·., M. Doignon, qui, naguère, était communiste ?

Oublie-t-on cette lettre adressée par le Conseil fédéral de la Grande Loge de France au vénérable d'une Loge qui lui avait transmis des vœux en faveur de la libération du F.·. communiste André Marty, condamné et emprisonné pour l'affaire dite des marins de la mer Noire ?

Paris, le 20 juillet 1923.

T.·. C.·. F.·.,

Le Conseil fédéral a pris connaissance des trois vœux que vous lui avez adressés...

En son temps, la G.·. L.·. a protesté contre les atteintes à la liberté de pensée, de parole, à la liberté individuelle, et s'est élevée contre les menées royalistes. Elle continuera sa besogne de défense démocratique.

Veuillez, etc.

Le grand secrétaire.
Signé : LOUIS DOIGNON.

Depuis, le F.·. Louis Doignon est devenu grand maître de la Grande Loge de France.

Sans doute, objectera-t-on qu'il s'agit là du passé, et que l'erreur est humaine. Oui, mais il n'empêche que l'obédience dont il a la direction maintient des rapports cordiaux avec le G.·. O.·., utilise avec ce dernier la propagande radiophonique, échange avec lui les *garants d'amitié*, participe avec lui aux grandes fêtes de la Maçonnerie, organise en province des *tenues communes*, et quand on sait à quel point le Grand Orient de France est pénétré par l'influence communisante et progressiste, on peut bien subodorer dans les tentatives de rapprochement effectuées, sous le couvert d'une Loge hybride, une manœuvre des milieux politiques, athées et marxistes, de la Maçonnerie française.

Les Anglais, moins idéologues et plus réalistes que les Français, connaissent ce qui s'est passé en France vers la fin de l'ancien régime. A cette époque, une grande partie de la haute aristocratie était entrée dans les Loges et, sous prétexte de fraternité, flirtait avec la bourgeoisie, naïvement, sans même soupçonner les idées révolutionnaires que celle-ci nourrissait.

Les principes d'égalité alors célébrés dans les Loges permettaient aux seigneurs de frayer avec la bourgeoisie sans trop déroger, et surtout sans trop se compromettre. Dans ces clubs secrets, l'aristocratie du sang pouvait se rencontrer et se concerter tout à loisir avec l'aristocratie de l'intelligence qui, par ses lumières, l'aiderait à se libérer intellectuellement du joug chrétien.

On sait comment cette idylle devait finir quelques années après. Le roi et la reine mouraient sur l'échafaud. Le grand maître de la Franc-Maçonnerie, le duc d'Orléans lui-même, était guillotiné.

Certes, les mœurs ont changé, les aristocrates et les bourgeois ne seront plus guillotinés. Les communistes évitent de verser le sang, ils craignent cette semence de martyrs qui entretient une mystique favorable aux victimes, celle d'un culte sur les autels ou des manifestations aux divers murs des fédérés. Ils préfèrent condamner à l'exil les aristocrates et les bourgeois. Tel fut le sort du roi Carol de Roumanie et du prince Nicolas, réfugiés à Paris. Même sort fut réservé à M. Pangal, grand maître de l'ancienne Franc-Maçonnerie roumaine, contraint, lui aussi, de se réfugier dans notre capitale.

Même procédé en matière de religion. D'abord, on se contentera de persécuter les catholiques, mais toujours sans verser de sang. On se contentera d'interner leurs cardinaux et leurs évêques dans des couvents ou dans leur propre palais épiscopal ; au contraire, tout d'abord, on favorisera les cultes protestants et orthodoxes, pour rassurer les croyances populaires ; enfin, on fera peu à peu disparaître celles-ci en favorisant d'autres croyances plus proches du matérialisme athée.

Le récit de ce qui s'est passé en Roumanie pour la Maçonnerie se trouve aujourd'hui détaillé dans le numéro 8 des *Lettres « M »* (juin 1954). On apprend ainsi qu'après avoir éliminé, par tous les moyens, les influences anticommunistes à la tête du gouvernement, grâce à un *progressiste* bourgeois, M. Groza, les agents russes obtinrent de cinq vénérables gagnés à leurs idées, l'envoi d'une lettre à tous les ateliers, préconisant :

— *la modification des règlements existants pour donner un large développement à l'Ordre ;*
— *l'étude des possibilités de conjuguer l'idéal maçonnique et l'idéal marxiste ;*
— *la prééminence à donner au nombre par rapport à la qualité ;*
— *la recherche des « initiables », au besoin en allant les chercher chez eux ;*
— *une procédure d'initiation accélérée* (!).

Grâce à ce *coup de pouce*, grâce à ce triomphe du quantitatif sur le qualificatif dans le recrutement, grâce aussi au système de vote, les crypto-communistes envahirent la Maçonnerie roumaine, placèrent à la tête de l'obédience les signataires de la lettre précitée, ainsi, la Maçonnerie devint-elle une officine du gouvernement. Celui-ci l'utilisa au mieux de ses intérêts pour sa propagande avec les pays étrangers et pour détruire à l'intérieur de la Roumanie toute velléité de liberté individuelle.

Dernière conclusion : à la fin de l'année 1948, l'Ordre maçonnique n'intéressant plus le gouvernement, ses acolytes qui détenaient les leviers de commande de l'obédience décidèrent la fermeture pure et simple des ateliers !

Toutes ces leçons ne sont pas perdues pour les Anglais et on comprend leur prudence.

D'aucuns ne prétendent-ils pas, à l'heure où nous écrivons ces lignes, que la création de la Loge « hybride », tant souhaitée par la Grande Loge de France, aurait été remise *sine die* ? Ce qui n'est pas pour nous surprendre.

La Grande Loge d'Angleterre a toujours eu le souci de maintenir chez tous ses membres une très nette spiritualité religieuse et l'opinion anglaise, contrairement à l'opinion française, n'a jamais cessé de soutenir le gouvernement de Sa Majesté dans sa façon libérale de concevoir le problème de l'école. Persuadée que *le destin du pays repose sur l'éducation du peuple,* elle prend des mesures pratiques et nuancées, et, dans un pays divisé sur ses croyances, elle écarte la laïcité de ses écoles et refuse d'imposer aux autres établissements la neutralité scolaire.

Dans sa pensée, cette solution de facilité affaiblirait l'armature religieuse, et, conséquemment, la cohésion morale de l'Empire. *Il y a,* dit un Bill de 1943, *un désir très général, et non seulement chez les représentants des Eglises, de voir donner à l'éducation religieuse une place mieux définie dans la vie et l'activité des écoles. Ce désir marque la volonté de favoriser une renaissance des valeurs personnelles et spirituelles de notre société et de notre tradition nationale. L'Eglise, la famille, les communautés locales et les professeurs ont tous leur rôle à jouer dans l'éducation religieuse de l'enfant.*

L'Angleterre a-t-elle eu tort de se montrer aussi libérale ? Jugeons-en par une comparaison très simple, mais combien pénible pour nous : durant la dernière législature, l'école anglaise n'avait fourni aucun parlementaire communiste, l'école française, au contraire, nous en avait fourni 115.

Mais, l'heure est venue où les radicaux se trouvent pris à leur propre piège. Après avoir semé le vent, il était fatal qu'ils récoltassent la tempête. Effrayés par ce qui se passe dans les écoles, nombre d'entre eux commencent à réfléchir. Mis dans la situation de l'*apprenti sorcier,* ils constatent, impuissants, les ravages faits dans l'âme du peuple français par leur longue campagne anticléricale et prolaïque.

En France, un vigoureux redressement reste-t-il encore possible ? Nous le croyons. Même si les divers partis républicains ou démocrates différaient sur certains points, en matière politique ou économique, leurs parlementaires devraient avoir assez de courage et de grandeur d'âme pour s'entendre dès que se pose un problème moral, et cela, par pitié pour l'avenir de leur jeunesse. Sur ce point, tous les vrais chrétiens catholiques et protestants semblent maintenant bien près de se mettre d'accord.

Jadis, les Loges anglaises croyaient n'avoir à combattre qu'un seul ennemi : le catholicisme. Aujourd'hui, les circonstances se sont modifiées, car cette Maçonnerie, comme le catholicisme, se trouve en présence du même ennemi : le communisme. Pour l'Angleterre et l'Amérique, ce dernier est autrement dangereux, car ces deux pays, comme la France, appartiennent à la religion chrétienne. Ils ont donc intérêt à se rapprocher pour se défendre contre leur ennemi commun, essentiellement antichrétien, le matérialisme athée.

Comme l'écrivait tout récemment la revue américaine Time : *La Réforme était une révolte dirigée contre l'Eglise seulement, tandis que la crise actuelle est essentiellement une révolte contre Dieu. Elle revêt de nombreux aspects. Son aboutissement est le marxisme, tandis que les symptômes qui l'accompagnent comportent de nombreux maux de la société moderne : manque de certitude morale, trop forte dose de matérialisme, adoration de l'Etat, négation de toutes les choses spirituelles.*

Cette situation représente une menace, non seulement pour l'Eglise catholique, mais pour tous les idéaux chrétiens. En dépit du fossé qui les sépare, les protestants et les catholiques ont découvert qu'ils peuvent être des alliés dans la défense de communes valeurs contre l'ennemi commun.

Tel est le sens de l'évolution actuelle des esprits chez la plupart des Anglo-Saxons. Or, cette évolution reste incomprise par l'immense majorité des Maçons français, toujours obstinés dans un anticléricalisme, voire dans un antichristianisme désuet qui est pourtant devenu un immense danger public pour toute l'Europe.

Rappelons les faits qui se sont produits dans le sens contraire en Angleterre, notamment les visites au Pape Pie XII du roi et de la reine d'Angleterre, celle de la princesse Elizabeth avant qu'elle ait été proclamée reine.

Rappelons également que, de son côté, le président Eisenhower consentit récemment à assister à une messe pontificale catholique célébrée par S. Exc. Mgr Patrick O'Boyle, archevêque de Washington, dans l'église Saint-Matthieu, à l'occasion de l'ouverture de l'année jubilaire. C'était la première fois dans l'histoire des Etats-Unis qu'un président assistait personnellement à un tel office.

Quant à nous, nous restons persuadés que l'Eglise catholique en particulier n'a rien perdu de son efficacité bienfaisante pour tout ce qui concerne le bon moral de la France, y compris celle d'outre-mer, où travaillent ses nombreux missionnaires. Et nous resterons d'accord avec le président Eisenhower pour reconnaître que si elle revenait au Christ, *la France redeviendrait le premier pays d'Europe.* Il y a quelques jours à peine, parlant du président des Etats-Unis, M. Arthur Fontaine reconnaissait, dans *le Monde* (7 et 8 février 1955), que les Américains sont quasi unanimes à reconnaître que Ike, « ce grand homme tout simple », « aborde tous les problèmes en vrai chrétien, sans tricher avec les hommes ni avec sa conscience ».

Naguère, la Maçonnerie française comptait une trentaine d'Etats américains ayant adhéré à ses principes, actuellement, trois seulement de ces Etats lui restent fidèles, les autres, particulièrement composés de noirs, du fait de la ségrégation raciale, ont préféré se rallier aux principes de la Maçonnerie anglaise.

J. Berteloot, S. J.

— *Guide des baux commerciaux et de la propriété commerciale.* — Un vol. 21 × 13 cm., 468 pages, par M. Béraud, juge des loyers, chargé de conférences à la Faculté de droit d'Aix ; avec la collaboration de G. Fau et A. Debeaurain, magistrats. Prix : 1 520 francs. Aux *Annales des Loyers,* Forcalquier (Basses-Alpes).

Ce guide s'applique à la nouvelle législation en vigueur depuis l'application du décret du 30 septembre 1953, modifié par la loi du 31 décembre 1953. Tous les nouveaux problèmes posés par ce décret y sont analysés à la lumière de l'expérience antérieure, mais dans l'esprit du nouveau texte. Les auteurs étudient successivement : le régime du bail, contrat et statut et le passage du contrat au statut (renouvellement du bail, droit de reprise, les indemnités et la situation des étrangers).

ÉVÉNEMENTS ET INFORMATIONS

MARS 1955

MARDI 15. — La Haute Cour de justice condamne à cinq ans d'indignité nationale M. René Bonnefoy, secrétaire général de l'Information dans le gouvernement de Vichy.

— Reprise, à Paris, des négociations franco-tunisiennes, interrompues le 5 février dernier.

— Attribution du prix Max-Jacob (100 000 francs) à Mlle Marie Joseph, pour son recueil de poèmes : *Les yeux cernés*.

— Mort, à Paris, du baron Ernest Seillière de Laborde. Il était né à Paris, le 1er janvier 1866, d'une famille lorraine alliée aux Talleyrand-Périgord. Après de brillantes études au collège Stanislas, il entra 3e à Polytechnique, en 1886. En 1888, officier-élève à l'Ecole d'application de l'artillerie, à Fontainebleau, il démissionne l'année suivante pour se consacrer à l'histoire et à la philosophie. Après un séjour à l'Université de Heidelberg, il entre à la rédaction du *Journal des débats* et de la *Revue des Deux Mondes*. En 1910, il est chargé de cours à l'Institut catholique de Paris. Président de la Société d'histoire diplomatique, membre depuis 1914 de l'Académie des sciences morales et politiques, dont il sera le secrétaire perpétuel de 1935 à 1951, il est élu, en 1946, à l'Académie française, au fauteuil de Henri Lavedan. L'œuvre du baron Seillière est considérable. Il a écrit une centaine d'ouvrages, dont plus des deux tiers ont jusqu'ici été publiés, notamment : ***Philosophie de l'impérialisme*, *Madame Guyon et Fénelon*, un *Jean-Jacques Rousseau*, un *George Sand*, un *Flaubert*, un *Nietzsche*.**

A L'ÉTRANGER. — A *Helsinki*, la médaille d'or « Sibelius » est attribuée au compositeur Igor Stravinski. Cette médaille, destinée à récompenser tous les cinq ans le compositeur ayant rendu les services les plus éminents à la culture internationale, s'accompagne d'un prix de 7 millions de marks finlandais, soit 105 millions de francs. Cette distinction est accordée pour la première fois.

MERCREDI 16. — La Commission sénatoriale des Affaires étrangères approuve les accords de Paris (20 voix contre 4 et 6 abstentions) et les conventions sarroises (21 voix contre 7 et 2 abstentions.

A L'ÉTRANGER. — A Londres, réuni à huis clos, le groupe parlementaire travailliste prononce, par 141 voix contre 122, l'exclusion de M. Bevan, leader de l'aile gauche du Labour.

JEUDI 17. — La Haute Cour de justice condamne M. Charles-Antoine Rochat, qui fut secrétaire général du ministère des Affaires étrangères sous l'occupation, à cinq ans de dégradation nationale. Il en est relevé aussitôt.

— Ouverture, à Angers, jusqu'au 31 mars, de la Quinzaine missionnaire, organisée par les Œuvres pontificales missionnaires du secteur de Paris. 60 Congrégations missionnaires participent à l'Exposition missionnaire et à diverses manifestations.

— Le Conseil municipal de Paris reconduit son bureau. Le Dr Bernard Lafay est réélu président.

VENDREDI 18. — La Haute Cour de justice acquitte l'amiral Henri Bléhaut, ancien secrétaire d'Etat à la Marine et aux Colonies, qui, par contumace, avait été condamné, en 1946, à dix ans de prison pour atteinte à la sûreté extérieure de l'Etat.

A L'ÉTRANGER. — Le Bundesrat, seconde Chambre de l'*Allemagne occidentale*, approuve les accords de Paris.

— Dans une note remise à la France, la *Russie* réaffirme que la ratification des accords de Paris entraînera l'annulation du traité franco-soviétique.

— A Buenos-Aires, le prix Juan-Peron, d'une valeur d'un million de pesos (14 millions de francs), est décerné au professeur René Leriche pour ses découverte neuro-chirurgicales et ses travaux sur la chirurgie cardio-vasculaire.

SAMEDI 19. — Ouverture des deux journées du Congrès national des militants de *Pax Christi*. Thème général : « Conscience chrétienne et non-violence ».

A L'ÉTRANGER. — Le bulletin de l'Agence *Fides* signale les actes suivants du Saint-Siège :

25 février 1955 : 1° Démembrement du territoire de l'archidiocèse de *Malacca* et érection des deux nouveaux diocèses de Kuala-Lumpur et de Penang, confiés au clergé séculier. En outre, une nouvelle province ecclésiastique est constituée avec l'archidiocèse de Malacca, qui devient métropolitain sous le nom de Malacca-Singapour, avec siège à Singapour, et a les deux diocèses nouveaux susdits comme suffragants.

2° Elévation de la préfecture apostolique de Kagoshima (*Japon*) au rang de diocèse, rattaché comme suffragant à l'archidiocèse métropolitain de Tokio et confié au clergé séculier. Au nouveau diocèse est rattaché le territoire de la sous-préfecture civile des îles Amamu-Oshima, appartenant à l'archipel des Riou-Kiou, jusque-là entièrement soumis à la juridiction personnelle d'un administrateur apostolique.

3° Nomination de l'abbé Dominique Vendargon, comme évêque résidentiel de Kuala-Lumpur. Le nouvel évêque est né au diocèse de Jaffna (Ceylan), en 1909. Il entra au Grand Séminaire de Penang et fut ordonné prêtre en 1934. Professeur au Petit Séminaire diocésain, il devint, par la suite, curé de Serembar, Kedah, Johore et, finalement, de Saint-Antoine de Kuala-Lumpur.

4° Nomination de l'abbé François Chan, curé des Chinois résidant à Singapour, comme évêque résidentiel de *Penang*. Mgr Chan est né en 1913, à Singapour. Elève du Grand Séminaire de Penang, il fut ordonné prêtre en 1939. Il avait été vicaire à Ipoh avant de devenir curé de la colonie chinoise de Singapour.

5° Nomination de l'abbé Joseph Asajiro Satokawi, vicaire général du diocèse de Nagasaki, comme évêque résidentiel de *Kagoshima*. Le nouvel évêque est né à Shittsu, diocèse de Nagasaki, le 31 janvier 1904. Elève au Séminaire diocésain, il fut envoyé à Rome, au Collège de la Propagande, où il conquit sa licence en théologie. Ordonné prêtre le 17 décembre 1932, il revint à Nagasaki l'année suivante, pour y occuper le poste de procurateur diocésain et chancelier épiscopal. En 1937, il devint curé de la cathédrale. En 1941, il fut transféré à la paroisse de Nakamachi, dans la même ville de Nagasaki. Le 20 mars 1941, la Sacrée Congrégation de la Propagande lui confiait l'administration de la préfecture apostolique de Formose, à la suite de l'occupation de cette île par les forces militaires japonaises. Rentré à Nagasaki en 1945, il fut nommé supérieur du Petit Séminaire de cette ville et, en 1947, vicaire général.

6° Nomination du R. P. André Lefebvre, S. J., comme évêque titulaire de Raphanea et vicaire apostolique de Kikwit (*Congo belge*). Mgr Lefebvre est né à Tournai, le 26 janvier 1902. Elève au scolasticat des Jésuites de Louvain et à l'Université catholique de cette ville, il prit ses grades en sciences coloniales et fut ordonné prêtre le 24 août 1934. En 1936, il partit pour le vicariat apostolique de Kikwit, alors Kwango, et en devint le provicaire.

7° Nomination du R. P. Paul Dumouchel, des Oblats de Marie-Immaculée, comme évêque titu-

laire de Sufes et vicaire apostolique de *Keewatin* (*Manitoba, Canada*). Mgr Dumouchel est né à Saint-Boniface, le 19 septembre 1911. Entré au noviciat des Oblats de Marie-Immaculée, il fut ordonné prêtre le 24 juin 1934. En 1938, il fut nommé à l'école pour Indiens, à Kenora, qu'il quitta en 1941 pour la station missionnaire de Rosseau. En 1942, il rejoignit la station de Fort-Alexander. De 1947 à 1951, il fut mis à la tête de la station du Sacré-Cœur pour les Indiens dispersés sur le territoire de Winnipeg et devint ensuite directeur de l'école indienne de Capeville.

DIMANCHE 20. — A 4 h. 40 du matin, l'Assemblée nationale vote la loi de finances par 392 voix contre 211.

— Elections législatives dans le Finistère pour le remplacement de M. Halleguen (A. R. S.), décédé. Ballottage.

— Mort, à Vence, à l'âge de 80 ans, du comte Michel Karolyi, ancien ambassadeur de Hongrie à Londres, ancien président de la première République hongroise. Pourchassé par les Allemands, le comte Karolyi avait dû se réfugier en Angleterre et en France.

A L'ÉTRANGER. — Mort, à *Moscou*, à l'âge de 58 ans, après une longue maladie, du maréchal Leonide Alexandrovitch Govorov. Né en 1897, il s'était particulièrement distingué lors du siège de Leningrad, en 1942 et 1943, et avait commandé l'offensive dans les pays baltes en 1944. Membre suppléant du Comité central du parti communiste, le maréchal Govorov était également député au Soviet suprême et vice-ministre de la Défense.

LUNDI 21. — Signature, à Paris, du protocole d'accord franco-sarrois créant une Union économique.

A L'ÉTRANGER. — La radio soviétique annonce qu'après une Conférence tenue à *Moscou*, l'U. R. S. S., l'Allemagne orientale, la Roumanie, la Bulgarie, l'Albanie, la Tchécoslovaquie et la Pologne acceptaient un commandement unique pour leurs forces armées. Cette mesure, dit la radio, est rendue nécessaire pour répondre aux accords de Paris.

— Par le vote d'une « motion-ultimatum », les sectes du *Sud-Viet-Nam* exigent, dans un délai de cinq jours, un gouvernement d'union nationale.

— M. Georges Alexandrov, ministre des Affaires culturelles de *Russie*, est relevé de ses fonctions.

MARDI 22. — A l'Hôtel de Ville de Paris, jusqu'au 23 mars, XIXe Congrès de l'Association nationale des présidents des Conseils généraux.

A L'ÉTRANGER. — M. Kouznetsov est nommé premier vice-président des Affaires étrangères de *Russie*.

MERCREDI 23. — Grève de vingt-quatre heures des membres de l'enseignement pour protester contre la mise à l'ordre du jour des débats parlementaires de la proposition de loi Saint-Cyr sur l'enseignement postscolaire agricole. Ce mouvement affecte 80 pour 100 des membres du premier degré et 50 à 60 pour 100 du second.

— Annonce de l'arrestation du chef des rebelles de la région d'Alger, Bitah Rabah, responsable du C. R. U. A. (Comité révolutionnaire d'unité et d'action). Né en 1925, il était entré au M. T. L. D. en 1948. Il était recherché depuis 1950 et vivait sous de fausses identités.

— On annonce que l'ancien député du Pas-de-Calais, Antoine de Récy, condamné à dix ans de travaux forcés à la suite de l'affaire des bons d'Arras, a été mis en liberté conditionnelle le 24 décembre dernier.

— Mort, à Paris, de l'amiral Lacaze. Né à Pierrefonds, le 22 juin 1860, l'amiral Marie-Jean-Lucien Lacaze passe son enfance à la Réunion, où il commence ses études au lycée Leconte-de-Lisle. A 14 ans, il revient en France, où il est l'élève des Jésuites de Sarlat, puis du lycée de Lorient. En 1877, il entre à l'Ecole navale. Il participe à la conquête de la Tunisie. En 1890, il collabore au projet de construction du port militaire de Bizerte. Il fait campagne au Tonkin de 1894 à 1896. Promu contre-amiral, il devient le chef de Cabinet de Delcassé. En juillet 1913, il est placé à la tête de la 2e division cuirassée de la Méditerranée. Ministre de la Marine dans le Cabinet Viviani, il gardera ces fonctions dans les ministères Briand et Ribot, d'octobre 1915 à août 1917. Devenu vice-amiral, il est nommé préfet maritime de Toulon, et il le restera jusqu'en 1919. Vice-président du Conseil supérieur de la Marine et représentant de la marine française à la Société des Nations, l'amiral Lacaze prend sa retraite en 1922. Le 4 novembre 1937, il succède à l'ambassadeur Jules Cambon, à l'Académie française. En 1935, l'Académie des beaux-arts l'avait déjà accueilli en qualité de membre libre. Il appartenait également aux Académies de marine et des sciences coloniales. Il était grand-croix de la Légion d'honneur et décoré de la médaille militaire.

A L'ÉTRANGER. — Annonce de la mort de M. Henri Kuijpers, directeur du quotidien catholique de *Rotterdam, De Maasbode*. Il était né le 8 septembre 1878 et dirigeait depuis 1903 son journal, dont les installations furent bombardées par les armées allemandes, par mesure de représailles contre une publication qui avait mené une lutte décidée contre l'idéologie nazie.

— A *Londres*, par 14 voix contre 13, l' « Exécutif national » du Labour Party décide de ne pas exclure M. Bevan. Il est invité à comparaître devant une Commission pour donner des assurances au sujet de sa conduite future.

JEUDI 24. — S. Exc. Mgr Rœder, évêque de Beauvais, ayant donné sa démission pour raison de santé, est transféré au siège titulaire d'Anthédon. En même temps, le Saint-Père a choisi comme évêque de Beauvais M. le chanoine Pierre Lacointe, curé de Saint-Antoine des Quinze-Vingts de Paris. M. le chanoine Lacointe est né le 3 avril 1899, à La Neuville-Ferrière (Seine-Maritime), dans une famille de cultivateurs normands. Mais, à l'âge de 7 ans, il devait venir, avec sa famille, habiter Boulogne-sur-Seine. Elève des Frères de Ploërmel, du Petit Séminaire de Conflans, puis du Grand Séminaire de Paris, après avoir pris part à la guerre, où il fut blessé en 1918, il est ordonné prêtre le 20 juin 1925. Membre de la Société de Saint-Labre, il fut successivement vicaire à Saint-Jean-Baptiste-de-La Salle et à Saint-Etienne du Mont. Jusqu'en 1936, il s'occupa activement des mouvements de jeunesse masculine, et en particulier du célèbre patronage Sainte-Mélanie. Le cardinal Verdier le nomma alors curé de Saint-André de Bobigny, paroisse qu'il quitta en 1941 pour celle de Saint-Germain de Charonne. Il était depuis 1952 curé de Saint-Antoine des Quinze-Vingts.

— Le prix Cazes est attribué à M. Albert Vidalie pour son roman : *Les bijoutiers du clair de lune.*

— Le grand prix de littérature catholique (100 000 francs), décerné pour la première fois, couronne le roman : *Le vent souffle où il peut*, de M. André Lesort.

VENDREDI 25. — Ouverture, à Paris, jusqu'au 30 mars, du Congrès annuel de l'Union féminine civique et sociale. Thème central : « La femme dans la vie économique actuelle ».

— Mort à Sassandra (Côte d'Ivoire) de Mgr Alphonse Kirmann, des Missions-Africaines de Lyon. Né à Bischofsheim, au diocèse de Strasbourg, le 15 août 1887, Mgr Kirmann fut élu, le 9 avril 1940,

évêque titulaire d'Assur et vicaire apostolique de Sassandra.

SAMEDI 26. — A L'ÉTRANGER. — Les *Acta Apostolicae Sedis* annoncent les dernières nominations de nonces apostoliques : Mgr Levame, en Irlande (16. 6. 54) ; Mgr Lombardi, au Brésil (24. 9. 54) ; Mgr Mozzoni, en Bolivie (13. 11. 54) ; Mgr Centoz, à Cuba (29. 11. 54) ; Mgr Punzolo, au Paraguay (6. 12. 54).

— Le bulletin de l'Agence *Fides* signale les Actes du Saint-Siège suivants :

18 février 1955 : 1° Elévation de la préfecture apostolique de *Norvège septentrionale* au rang de vicariat apostolique confié aux Missionnaires de la Sainte-Famille.

2° Nomination au siège épiscopal titulaire de Vasada et à la charge de vicaire apostolique de la *Norvège septentrionale* du R. P. Jean Wember, des Missionnaires de la Sainte-Famille, déjà préfet apostolique de ce territoire. Mgr Wember est né au diocèse de Paderborn (Allemagne), le 15 novembre 1900. Entré au noviciat des Missionnaires de la Sainte-Famille, il fut ordonné prêtre le 8 août 1926. Professeur, puis directeur de collège, il est envoyé en Norvège septentrionale, érigée en district ecclésiastique *sui juris* le 17 novembre 1939, et nommé supérieur ecclésiastique le 17 novembre 1939 et préfet apostolique le 10 mars 1944.

25 février 1955 : 1° Elévation du vicariat apostolique de *Finlande* au rang de diocèse qui prend le nom de Helsinki et continue à être confié à la Congrégation des Prêtres du Sacré-Cœur.

3° Transfert de Mgr Guillaume Cobben, du siège titulaire d'Amathus, en Palestine, au siège résidentiel nouveau de *Helsinki*. Mgr Cobben, né le 29 juin 1897, à Sittard, diocèse de Ruremonde, en Hollande, a été ordonné prêtre le 19 avril 1924 et envoyé aussitôt au vicariat apostolique de Finlande. Curé d'Abo en 1930, il fut promu vicaire apostolique, le 19 décembre 1933.

DIMANCHE 27. — A 5 heures du matin, le Conseil de la République approuve les accords de Paris sans amendements. Les différents scrutins ont donné les résultats suivants : création de l'Union européenne occidentale (U. E. O.), 184 voix contre 110 ; cessation du régime d'occupation, 234 voix contre 75 ; accession de l'Allemagne à l'O. T. A. N., 200 voix contre 114 ; accord franco-allemand sur la Sarre, 217 voix contre 92.

— A la Sorbonne, clôture des deux journées des Assises nationales de l'enfance, organisées par le Mouvement national de l'enfance. Un plan d'urgence a été établi pour répondre aux besoins les plus pressants de l'enfance française.

— Dans l'arrondissement de Batna (Algérie), le Dr Cadi Ali (ind. progr.) est élu député au scrutin de ballottage, pour remplacer M. Cadi Abd el-Kader, décédé.

— M. Pierre Dreyfus, président des Houillères de Lorraine, est placé à la tête de la Régie Renault. Le nouveau président-directeur est né à Paris en 1907. Docteur en droit, il était nommé, en 1948, président de la Commission de l'énergie au commissariat du plan et vice-président des Charbonnages de France. C'est en mars 1950 que lui fut confiée la présidence des Houillères de Lorraine, qu'il occupa en même temps que la vice-présidence de la Régie Renault.

A L'ÉTRANGER. — A *Bruxelles*, au cours de manifestations interdites contre les projets scolaires du gouvernement, des bagarres éclatent. 180 arrestations, une trentaine de blessés.

— Etat d'alerte à *Saïgon* à la suite de l'échec des pourparlers entre le président Diem et le front unifié des sectes.

— Crise gouvernementale au *Sud-Viet-Nam*, o[ù] 9 ministres démissionnent.

LUNDI 28. — Mouvement de grève chez les commerçants poujadistes, peu suivi.

— Mort, à Paris, de M. Prosper Alfaric. Né à Livinhac-le-Haut (Aveyron), le 21 mai 1876, ordonné prêtre, sorti des rangs du clergé, il occupa jusqu'en 1945 la chaire d'histoire des religions à la Faculté des lettres de l'Université de Strasbourg et se distingua par ses attaques contre l'Eglise.

— Le romancier colonial Jean d'Esme est élu président de la Société des gens de lettres, pour succéder à M. Paul Vialar. M. Jean d'Esme est né à Changhaï le 23 septembre 1893.

A L'ÉTRANGER. — L'Assemblée nationale de *Panama*, constituée en Haute Cour de justice, a par 45 voix contre 8, reconnu l'ex-président José Ramon Guizado coupable de complicité dans l'assassinat de son prédécesseur José Antonio Remon. Condamné à dix ans de prison, sa peine a été réduite aussitôt à six ans et huit mois de prison.

MARDI 29. — Un mandat d'amener est décerné contre le journaliste Roger Stéphane, rédacteur à *France-Observateur*, impliqué dans l'affaire des « fuites » de la défense nationale.

— Le professeur Jean Delay est élu membre titulaire de l'Académie nationale de médecine. Né en 1907, à Bayonne, le nouvel académicien est, depuis 1946, professeur de clinique des maladies mentales et de l'encéphale à la Faculté de Paris et directeur de l'Institut psychologique de l'Université de Paris. Il a présidé, en 1951, le premier Congrès mondial de psychiatrie, qui a eu lieu à Paris.

1er mai 1955. N° 1198. — Nouvelle série : N° 285

SOMMAIRE

Actes de S. S. Pie XII. — Message de Pâques 1955 513
Discours du Pape aux membres du IVe Congrès international de l'Union médicale latine (7. 4. 55) 517
Vœux et consignes du Souverain Pontife au premier Congrès national de l'enseignement religieux. Lettre de S. Exc. Mgr Dell' Acqua (9. 4. 55) 523
Questions actuelles. — Conclusions du premier Congrès national de l'enseignement religieux 526
L'éducation physique et sportive dans l'enseignement libre (Communiqué de la Commission épiscopale de l'enseignement). 527
20e anniversaire de la J. I. C. F. (13. 3. 55). Lettre de S. Exc. Mgr Dell' Acqua (9. 3. 55) 529
La J. I. C. F., mouvement d'Action catholique spécialisée. Exposé de S. Exc. Mgr Guerry 531
Conclusions de la rencontre des délégués de l'A. C. O. (27. 3. 55) 543
Activité communiste anticatholique au Cameroun (Lettre commune des vicaires apostoliques) 545
Le Magistère de l'Eglise. Lettre pastorale collective des cardinaux et archevêques d'Espagne (19. 3. 55) 549
Grande Loge d'Angleterre et Obédiences françaises, par le R. P. Berteloot, S. J. (*La Table ronde*, n° 87, mars 1955) 557
Evénements et informations du 15 au 29 mars 1955 571

Imprimerie « Maison de la Bonne Presse », 5, rue Bayard, Paris-8e. *Le directeur :* A. MICHELIN.